LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'ANP, SAID CHANEGRIHA :

« Le facteur humain constitue la base de tout succès et de toute réussite »

P.3

MOULOUD HAMROUCHE, CHEMSEDDINE CHITOUR, MUSTAPHA CHERIF, ABDERRAHMANE ACHAÏBOU, AINSI QUE LES ÉLITES UNIVERSITAIRES ET RELIGIEUSES ÉTAIENT PARMI LES INVITÉS DE MARQUE

Ghaleb Bencheikh s'exprime sur la modernité et l'islam à la Conférence de l'APMA

P.2

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION „MERCREDI 5 AVRIL 2023 „ N°530 „ PRIX 20 DA„ Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

COMMERCES IMPROVISÉS, VENTES INTEMPESTIVES ET DÉTOURNEMENT DES PRODUITS SUBVENTIONNÉS

Services de sécurité et contrôleurs du Commerce sévissent

Lire en page 3

Lire en pages 8 et 9

Réunion entre les ministres de l'Energie et des Start-up sur l'e-paiement

P.6

GRÂCE AUX ENTREPRISES NATIONALES

La facture d'importation réduite de 30% dans l'industrie électrique

P.16

ELLE OCCUPE UNE PLACE DE PLUS EN PLUS IMPORTANTE DANS L'ÉCONOMIE

L'innovation au service de la recherche scientifique

P.4

DES PÉRILS ÉLECTRONIQUES ET LEURS CONSÉQUENCES SUR LE PAN LE PLUS FRAGILE DE LA SOCIÉTÉ

La DGSN lance une campagne sur les dangers d'internet pour les enfants

P.3

JUSTICE

7 ans de prison ferme contre l'ancien ministre Abdelmalek Boudiaf

P.16

TRAFIC D'HÉROÏNE À ALGER :

DEUX ÉTRANGÈRES IMPLIQUÉES

La Sûreté de wilaya d'Alger a annoncé l'arrestation de deux femmes étrangères faisant partie d'un réseau criminel organisé dans le commerce et la promotion de drogues dures, notamment l'héroïne. Selon un communiqué de la Sûreté de wilaya d'Alger, dix personnes, dont quatre de nationalités étrangères, deux femmes et deux hommes, ont été arrêtées dans le cadre de cette affaire. Par ailleurs, après perquisition, les enquêteurs ont procédé à la saisie de 160 grammes d'héroïne, 51 comprimés psychotropes, 61 millions de centimes, 16 téléphones portables et un véhicule de tourisme. Les mis en cause seront présentés devant le procureur de la République après la fin de la procédure, a encore indiqué la même source.

CRISE DES POUBELLES À PARIS :

NOUVEAU PRÉAVIS DE GRÈVE

Alors que les ordures disparaissent à peine des trottoirs parisiens, celles-ci pourraient à nouveau s'amasser la semaine prochaine. La CGT a déposé lundi un préavis de grève reconductible à partir du jeudi 13 avril, c'est-à-dire la veille du jour où le Conseil constitutionnel devrait rendre son avis concernant la réforme des retraites. Ce nouveau préavis de grève « reconductible et indéterminé » est déposé « pour le retrait de la réforme des retraites Macron/Borne et pour un retour à la retraite à 60 ans maximum, avec pour les personnels concernés un retour à 50 et 55 ans », explique dans un communiqué diffusé lundi soir le syndicat majoritaire du secteur à Paris, qui avait suspendu un premier mouvement le 29 mars faute de grévistes.

LE RECOURS ISRAÉLIEN AUX MILICES

MENACES POUR LES PALESTINIENS… ET LES ISRAÉLIENS RÉCALCITRANTS

La décision du Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu de former les forces de la Garde nationale, sous l'autorité du ministre de la Sécurité nationale Itamar Ben-Gvir, et sur son insistance, en échange de l'accord de suspension des réformes judiciaires, a soulevé des questions sur la nature de leurs fonctions au cours de la prochaine période. D'après les propos de Ben-Gvir, cette force devrait être limitée à l'intérieur occupé, mais des Israéliens appréhendent qu'elle ne se transforme en une milice armée à la solde du ministre extrémiste du gouvernement de Netanyahu, en particulier à la lumière du fossé qui se creuse entre lui et les chefs de la police israélienne. La Garde nationale sera chargée de faire face aux défis sécuritaires qui surgissent « lors des différentes conditions d'urgence, notamment pour faire face aux opérations palestiniennes dans l'intérieur occupé et afin de renforcer la capacité du gouvernement à exercer son autorité dans les zones où la réalité l'exige ». Selon la proposition, cette garde sera composée de « forces régulières et de brigades tactiques… de sorte qu'elles puissent se déployer au niveau national, et opérer en période normale grâce à l'utilisation de moyens technologiques et de renseignement ». La proposition prévoit également « la possibilité que la Garde nationale puisse recourir aux forces de réserve et des volontaires en cas de nécessité. »

MOULOUD HAMROUCHE, CHEMSEDDINE CHITOUR, MUSTAPHA CHERIF, ABDERRAHMANE ACHAÏBOU, AINSI QUE LES ÉLITES UNIVERSITAIRES ET RELIGIEUSES ÉTAIENT PARMI LES INVITÉS DE MARQUE

GHALEB BENCHEIKH S'EXPRIME SUR LA MODERNITÉ ET L'ISLAM À LA CONFÉRENCE DE L'APMA

Ils étaient tous là pour écouter Ghaleb Bencheikh dans cette seconde soirée ramadhanesque programmée par l'Algerian Management Project, qui regroupe la fine fleur des universitaires de Polytech.

L'espace Elsecom de Abderrahmane Achaibou, comme chaque Ramadhan, ouvrait ses portes aux universitaires. Le directeur exécutif de l'APMA, Mohamed Benbraika, cheville ouvrière de ces soirées intellectuelles (une première soirée a été animée par Younès Grar, et dont l'Express a fait un compte-rendu détaillé), trouvait les relations insoupçonnées entre islam et management de projet (perfection, gestion et planification du temporel), pour céder place à la conférence de Bencheikh. Axée sur l'islam et la modernité, la Conférence de Bencheikh s'articulait sur une vision plus conforme à l'esprit conquérant, innovateur, industrieux, créateur de richesse, de modernité et de civilisation de l'islam. Bencheikh ne déroge pas à son plaidoyer « classique » pour une refonte de l'architecture d'un islam à la fois « civilisé », ouvert, et en même temps, spirituel et soufi. Ghaleb Bencheikh, né le 27 août 1960 à Djeddah (Arabie saoudite), où son père représentait le GPRA, est un islamologue franco-algérien, réputé proche de l'islam libéral. Il a animé entre 2000 et 2019 l'émission Islam sur France 2, dans le cadre du programme Les Chemins de la foi. Il produit également sur France Culture l'émission hebdomadaire Cultures d'islam, devenue depuis la mi-mai 2016 Questions d'islam, dont il était l'animateur. Le 13 décembre 2018, Ghaleb Bencheikh est élu président de la Fondation de l'islam de France, succédant ainsi à Jean-Pierre Chevènement.

ALGÉRIENNE DÉMEMBRÉE EN FRANCE

UNE DISPUTE AU CŒUR DE L'ENQUÊTE

Le 30 janvier dernier, Assia B., une mère de famille, a été tuée par son mari à Montreuil. Il l'a étranglée à mort puis découpée. Retour sur le déroulé des faits. Cet Algérien de 50 ans, sans antécédent de violences conjugales, a expliqué que tout serait parti d'une dispute liée aux problèmes financiers de son couple, rapporte Le Parisien. Loyers impayés et créances en retard auraient ainsi été au cœur d'une discussion houleuse, le lundi 30 janvier après-midi, alors que les trois enfants d'Assia et de Lakhdar n'étaient pas là. Il lui aurait dit : « Il faut que tu m'aides, je n'y arrive pas, on a diminué mon salaire de moitié. » Et elle lui aurait répondu : « Je m'en fous, je n'ai pas d'argent. » Puis la situation aurait dégénéré. Youcef aurait ensuite pris le sac de sa femme, en apercevant beaucoup d'argent en liquide à l'intérieur. « Elle a voulu reprendre son sac, elle s'est jetée sur moi », a-t-il indiqué aux enquêteurs lors de la troisième audience de sa garde à vue, celle où il a tout avoué. « Elle m'a dit de me démerder, qu'elle ne me donnerait rien, que c'était son argent. » Ils en seraient venus aux mains à ce moment-là. « Je l'ai attrapée, elle a voulu me donner un coup de poing », a précisé le quinquagénaire. « J'ai mis mon bras droit autour de son cou et je l'ai retournée vers moi. Après, elle a commencé à crier, j'ai serré fort pour ne pas qu'elle crie. » Et elle est morte dans ses bras.

VIGNETTE AUTOMOBILE

PROROGATION DU DÉLAI JUSQU'AU 30 AVRIL

La période légale d'acquittement obligatoire de la vignette automobile 2023 a été prorogée jusqu'au 30 avril courant, annonce la Direction générale des impôts (DGI) dans un communiqué. "Il est porté à la connaissance des propriétaires des véhicules de tourisme, des véhicules utilitaires et des véhicules de transport de voyageurs, n'ayant pas encore acquis la vignette automobile pour l'année 2023, que le délai légal fixé pour l'acquisition de cette vignette est prorogé jusqu'au dimanche 30 avril 2023", a noté la DGI.

"Les propriétaires des véhicules qui se sont acquitté de la vignette automobile 2023 ce jour, le lundi 03 avril, avec application d'une pénalité de retard, sont priés de se présenter aux recettes des impôts concernées, munis de la quittance de paiement, afin de leur restituer le montant de cette pénalité", indique-t-on dans le communiqué.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information edité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la presse Abdelkader safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger
Tel/FAX Admnistration et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:
ZAHIR MEHDAOUI
zahir.mehdaoui1969@gmail.com
Email:
redaction@express-dz.com
Site Web:
www.lexpressquotidien.dz / TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur de l'administration et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA Alger Bab Ezzouar

PUBLICITÉ : S'ADRESSER À L'AGENCE NATIONALE DE COMMUNICATION D'EDITION ET DE LA PUBLICITÉ ANEP
Alger : 1, avenue Pasteur
Tel : (021) 71.16.64 - (021)73.71.28
Fax : (021) 73.95.59 - (021)73.99.19
Mail :
agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

COMMERCES IMPROVISÉS, VENTES INTEMPESTIVES ET DÉTOURNEMENT DES PRODUITS SUBVENTIONNÉS

Services de sécurité et contrôleurs du commerce sévissent

Les citoyens ont confirmé que de nombreux commerçants changent d'activité pendant le mois de Ramadhan sans obtenir de licence. Beaucoup d'entre eux transforment leurs locaux de vente de bonbons et de boissons du Ramadhan.

Comme chaque Ramadhan, le commerce devient un fourre-tout à la Prévert : on y trouve de tout à partir de rien. On change de commerce pour ce mois-ci de son plein gré, de jour comme de nuit, en improvisant un nouveau créneau porteur, même le « gort » y trouve sa place dans les magasins.

Dans la périphérie de la wilaya de Blida, près de 2 000 litres de lait subventionné ont été détournés et vendus en dérivés (l'ben). Acheté 25 dinars le sachet de lait, il est revendu à plus de 100 dinars. La Gendarmerie nationale a débusqué l'escroquerie et arrêté les auteurs de ce détournement alimentaire.

En fait, c'est le chaos ramadhanesque : commerces improvisés, ventes intempestives et détournement des produits subventionnés en dérivés. Tout y est. Et il fallait intervenir dans l'urgence, car chaque manquement, chaque tergiversation en appelait d'autres, à l'infini. Aussi fallait-il rappeler que le fait de changer et d'exercer une activité commerciale en dehors du sigle au registre du commerce expose son propriétaire à des poursuites judiciaires et des pénalités allant jusqu'à la fermeture du magasin. Le secrétaire national de l'Union générale des commerçants et artisans algériens, Issam Bedrissi, qui rappelle ces mesures a expliqué également hier que la peine peut aller jusqu'à l'emprisonnement conformément à la loi 03-09 relative aux pratiques commerciales. Qui stipule que tout changement sans autorisation, que ce soit pendant le mois de Ramadhan ou en dehors de celui-ci, est puni par la loi.

De leur côté, les citoyens ont confirmé que de nombreux commerçants changent d'activité pendant le mois de Ramadhan sans obtenir de licence. Beaucoup d'entre eux transforment leurs magasins en locaux de vente de bonbons et de boissons du Ramadhan. Pour référence, le ministère du Commerce lance chaque année des mesures punitives et des avertissements contre les commerçants contrevenants. Cependant, le phénomène de mutation commerciale ne cesse de s'amplifier, notamment pendant le mois sacré

Imad Mohamed A.

DES PÉRILS ÉLECTRONIQUES ET LEURS CONSÉQUENCES SUR LE PAN LE PLUS FRAGILE DE LA SOCIÉTÉ

LA DGSN LANCE UNE CAMPAGNE SUR LES DANGERS D'INTERNET POUR LES ENFANTS

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), en coordination avec le Commandement de la Gendarmerie nationale, lancera, à partir de mardi, une campagne nationale conjointe de sensibilisation aux dangers de la mauvaise utilisation d'internet par les enfants, a indiqué lundi un communiqué de la DGSN.

Cette campagne de sensibilisation, organisée sous le slogan «Ensemble pour protéger nos enfants», entre dans le cadre de la coordination opérationnelle entre la Direction générale de la Sûreté nationale et le Commandement de la Gendarmerie nationale, a précisé le communiqué.

La campagne prévoit «des activités sur le terrain à travers les 58 wilayas visant essentiellement à sensibiliser les parents aux dangers de la mauvaise utilisation d'internet et des réseaux sociaux» par les enfants, selon la même source, qui souligne que les services de sécurité «ont enregistré plusieurs affaires où des mineurs ont été exploités et entraînés dans la délinquance via internet». Les médias nationaux publics et privés et les établissements d'enseignement seront associés à cette campagne de sensibilisation, a indiqué le communiqué. **I.Med/avec APS**

Said Chanegriha : « Le facteur humain constitue la base de tout succès et de toute réussite »

Dans le cadre des visites de travail et d'inspection aux différentes composantes de l'Armée Nationale Populaire (ANP), coïncidant avec le mois sacré du Ramadhan, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'État-major de l'Armée Nationale Populaire, a effectué, hier, une visite de travail et d'inspection au siège du Commandement des Forces ariennes, selon le communiqué du MDN. Selon un communiqué du ministère de la Défense nationale, « cette visite s'inscrit dans le cadre de l'intérêt permanent qu'accorde le Haut Commandement de l'Armée Nationale Populaire à la consécration de la communication directe avec les personnels et à la prise en compte de leurs préoccupations professionnelles. » Après la cérémonie d'accueil, accompagné du Général-Major Mahmoud Laraba, Commandant des Forces aériennes, le Général d'Armée a observé un moment de recueillement à la mémoire du martyr et héros «Amirouche Ait Hamouda», Commandant de la Wilaya III historique, dont le siège du Commandement porte le nom, et déposé une gerbe de fleurs devant sa stèle commémorative, avant de réciter la Fatiha à sa mémoire et à celle de nos valeureux Chouhada. Ensuite, lors de sa rencontre avec les cadres et les personnels du Commandement des Forces Aériennes, chanegriha a prononcé une allocution d'orientation, suivie par les personnels relevant des unités des Forces Aériennes via le système de visioconférence, à travers laquelle il a souligné que « le Haut Commandement de l'Armée Nationale Populaire œuvre en permanence à allier le facteur humain, qualifié et compétent, aux équipements et aéronefs modernes, dotés de systèmes d'armes à la pointe de la technologie ». Chanegriha a déclaré : « Nous avons, à maintes occasions, mis l'accent sur le fait que le facteur humain constitue, en grande partie, la base de tout succès et de toute réussite et que quelle que soit l'importance du niveau technique et technologique des équipements et des différents systèmes d'arme, le facteur déterminant réside dans l'exploitation judicieuse des matériels mis en dotation ». « A ce titre, notre objectif principal est d'allier le facteur humain, qualifié et compétent, aux équipements et aéronefs modernes, dotés de systèmes d'armes à la pointe de la technologie », a-t-il précisé. Affirmant dans le même contexte que « c'est dans le cadre de cette vision rationnelle et méthodique que s'inscrit la préparation de nos Forces Aériennes pour assumer leurs responsabilités professionnelles avec le savoir-faire requis, le professionnalisme qu'exigent le caractère et le rôle vital de l'arme de l'aviation dans la bataille moderne, ainsi que l'engagement et l'honneur d'appartenir à l'Armée Nationale Populaire, digne héritière de l'Armée de Libération Nationale». Le Général d'Armée a également salué les aviateurs de nos Forces Aériennes et les membres de leurs équipages, qui ont été honorés par Monsieur le Président de la République, pour les grandes performances et l'habileté dont ils ont fait montre lors de l'accomplissement des différentes missions assignées. D'où il a révélé que « l'optimisation de la performance opérationnelle de nos Forces Aériennes, constitue une exigence que les personnels relevant de cette Arme doivent, chacun selon son poste et domaine de compétence, s'efforcer de concrétiser et de considérer comme priorité absolue. Ils doivent, ainsi, faire preuve de davantage de dévouement pour parvenir à un contrôle total de notre espace aérien tout en s'adaptant, en permanence, aux évolutions des guerres modernes marquées par l'emploi grandissant de drones en tout genre. » A cette occasion, il a également salué les pilotes et les membres de leurs équipages, qui ont été honorés récemment par le Président de la République, Chef Suprême des Forces Armées, Ministre de la Défense Nationale, pour les grandes performances et l'habileté dont ils ont fait preuve lors de l'accomplissement des différentes missions assignées. Ensuite, Chanegirha a écouté les interventions et propositions des cadres et des personnels qui, à cette occasion, ont réitéré leur loyauté indéfectible à leur patrie, l'Algérie. A l'issue, le Général d'Armée a suivi un exposé exhaustif présenté par le Commandant des Forces Aériennes, portant sur les différentes activités ayant trait à l'état d'avancement de l'exécution du plan de développement des Forces Aériennes. A ce titre, il a donné une série d'instructions portant notamment sur « l'impératif de poursuivre les efforts de préparation au combat pour les unités et les personnels, et ce, conformément aux plans et programmes établis, tout en veillant à la maintenance périodique et à la parfaite exploitation des aéronefs et moyens majeurs en dotation. »

R.N.

ELLE OCCUPE UNE PLACE DE PLUS EN PLUS IMPORTANTE DANS L'ÉCONOMIE

L'innovation au service de la recherche scientifique

Un groupe de chercheurs du CRTI a développé trois modèles de drones dans le cadre de conventions de coopération signées avec la Direction générale de la Protection civile, la Direction générale des forêts (DGF) et le ministère de l'Agriculture...

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a affirmé lundi 3 avril, à Tipasa, que les chercheurs algériens maîtrisent désormais la technologie de l'industrie des drones, dont le taux d'intégration en Algérie a atteint les 60%. Dans une déclaration reprise par l'APS, Le ministre de l'Enseignement supérieur a expliqué que le secteur dont il a la charge aspire à la valorisation des résultats de la recherche scientifique de manière concrète et pratique, et à faire de l'innovation un catalyseur du renouveau industriel".

M. Baddari s'exprimait en marge d'une visite d'inspection des laboratoires de recherche scientifique de Bou Ismail, en compagnie du ministre de l'Economie de la connaissance, des Startups, et des Mirco-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid. Le ministre a évoqué la réalisation de trois modèles de drones au Centre de recherche en technologie industrielle (CRTI) de Bou Ismail. Soulignant que l'Algérie a atteint un taux d'intégration de 60% dans cette technologie, le ministre a estimé que le pays est "capable, après le développement des modèles finaux et l'amélioration de ce qui doit l'être, de commercialiser ces produits, voire même les exporter vers l'étranger". A noter qu'un groupe de chercheurs du CRTI à développé trois modèles de drones dans le cadre de conventions de coopération signées avec la Direction générale de la protection civile, la Direction générale des forêts (DGF) et le ministère de l'Agriculture, au moment où les procédures d'obtention du brevet d'invention sont actuellement en cours. Il s'agit, en l'occurrence, de trois modèles de drones, à voilure fixe, à décollage vertical et hybride, dont les premiers essais ont été menées avec succès. "Un 4e modèle est actuellement en cours de réalisation, un drone de surveillance des installations industrielles", selon les explications fournies, sur place, au ministre.

A son tour, M.Yacine El-Mahdi Oualid a souligné l'"importance stratégique des systèmes héliportés, à l'instar des technologies de l'industrie des drones", plaidant pour "la nécessité d'œuvrer à la valorisation des résultats de la recherche scientifique et de sortir des laboratoires vers l'industrialisation". "On constate une importante maîtrise de la technologie de l'industrie des drones", a t-il ajouté, appelant à "la valorisation" de ce fait. Le ministre a également souligné "la possibilité offerte aux chercheurs de bénéficier des mécanismes de création de startups, dont les incubateurs". Cette visite des deux ministres au CRTI a notamment permis l'inauguration d'un incubateur d'entreprises au niveau du centre. La délégation ministérielle a, en outre, effectué une visite au Centre de recherche scientifique et technique en analyses physico-chimiques (CRAPC) de Bou Ismail, où elle a inspecté nombre de laboratoires de recherche scientifique, avant d'inspecter un nombre de startups récemment créées dans divers domaines relatifs aux sciences des matériaux, les sciences, la technologie et les sciences alimentaires. L'opportunité a donné lieu au lancement officiel, par les deux ministres, de l'activité d'une entreprise tertiaire spécialisée dans la commercialisation de produits chimiques destinés au secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Y.B. et APS

Bâtir une économie, en y associant davantage la jeunesse

Entre le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et le Conseil supérieur de la jeunesse, présidé par Mustapha Hidaoui, une multitude de séances de travail sont programmées afin de concrétiser les directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en matière de prise en charge des préoccupations des jeunes, considérés comme base de lancement de tout développement économique du pays. C'est ainsi que ces deux institutions ont convenu, ce lundi, de constituer «un comité technique chargé d'entreprendre le processus de coordination permanente entre les deux parties en ce qui concerne diverses questions de jeunesse liées au secteur du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, étant donné que la question de l'emploi est la plus importante pour le Conseil». Accompagné de ses adjoints et du président de la commission de l'emploi, de l'entrepreneuriat, de l'innovation et de l'économie du savoir, Mustapha Hidaoui a rencontré le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, dans le cadre de l'activation des mécanismes de prise en charge des préoccupations des jeunes signalées au Conseil suprême de la jeunesse par le biais de comités de quartiers. Dans une déclaration faite à ce sujet, Hidaoui a fait savoir que «cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la série de rencontres programmées par le Conseil avec les différents secteurs concernés par le domaine de la jeunesse, afin dévaluer les efforts de l'Etat dans le domaine du parrainage de cette frange de la société». Aussi, le président du Conseil a estimé que «le mécanisme de coordination numérique qui sera lancé contribuera à améliorer la qualité de la prise en charge des préoccupations des jeunes et à faciliter l'accès du Conseil supérieur de la jeunesse aux différentes données dans ce domaine». Toujours selon Hidaoui, «en écoutant les préoccupations des jeunes de nombreuses wilayas du pays, on a constaté que leurs soucis étaient liés principalement à l'emploi». Le conseil travaille à travers ses structures pour «jouer un rôle de médiateur entre les jeunes et les secteurs concernés, à l'instar du ministère du Travail et du ministère de la Jeunesse et des Sports». Pour sa part, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, a souligné «l'importante relation fonctionnelle entre les deux instances», en insistant sur «la disponibilité de son département ministériel à une coopération continue avec le Conseil supérieur de la jeunesse, en accompagnant les préoccupations des jeunes qui sollicitent le ministère à travers le conseil et auxquels les pouvoirs publics du pays accordent une attention particulière», révélant «la mise en place d'un mécanisme de coordination numérique entre son secteur et le Conseil supérieur de la jeunesse pour renforcer la prise en charge des préoccupations de ces jeunes». En outre, dans une déclaration à la presse faite après sa rencontre avec le chef du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, le ministre Fayçal Bentaleb a déclaré que «ce mécanisme permettra d'établir des liens de coordination entre les deux parties afin d'améliorer la prise en charge des préoccupations des jeunes, en particulier dans le domaine de l'emploi».

R. N.

Le continent africain appelé à acquérir son droit à la gouvernance mondiale

Le président de l'Assemblée Populaire Nationale, Brahim Boughali, a assisté, lundi 3 avril, à la séance d'ouverture de la session ordinaire annuelle de l'Assemblée Nationale de la République de Côte d'Ivoire. En présence de plusieurs chefs de conseils nationaux ainsi que de délégations invitées, le président du Conseil national ivoirien a abordé les questions de coopération pour le développement de l'Afrique dans l'intérêt de ses peuples. Pour sa part, Boughali a appelé, lors de son intervention, à faire «un saut qualitatif qui permettrait au continent africain d'acquérir son droit à la gouvernance mondiale et d'imposer son agenda», soulignant «la nécessité de choisir ses partenariats dans le respect des intérêts de son peuple et de manière à garantir un bénéfice réel de sa richesse». Dans son allocution, le président de l'APN a estimé qu'«il est inévitable d'accompagner les évolutions de la conjoncture internationale actuelle, afin de ne pas marginaliser la continent africain à nouveau». Dans ce contexte, le président de l'APN a souligné que «les pays du continent seront mieux préparés en approfondissant la démocratie, la gouvernance, l'Etat de droit, en respectant la vie privée des peuples et en impliquant toutes les énergies vivantes, notamment les jeunes et les femmes, exprimant, dans le même contexte, sa certitude que des organes parlementaires seront recrutés pour accompagner cet effort stratégique». Quant aux relations entre l'Algérie et la Côte d'Ivoire, l'intervenant a précisé que «les relations entre les deux pays sont fondées sur la confiance et le respect et a exhorté à l'utilisation des énergies abondantes des pays pour parvenir à une intégration plus poussée». Il a également salué le travail conjoint entre les deux pays, dans le cadre de l'Union africaine, afin «de résoudre les conflits et de lutter contre le terrorisme et la criminalité, le trafic de drogue et les effets du changement climatique». Il a poursuivi, en expliquant, que «l'Algérie se félicite des progrès remarquables qui ont été accomplis sur les plans politique et économique, sous la houlette du président Alassane Ouattara, soulignant qu'il lui transmet les salutations et les félicitations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, sur ces acquis précieux qui servent le peuple frère ivoirien». A la fin de son discours, Boughali a déclaré que «la Côte d'Ivoire a pu restaurer sa position dans la région ouest-africaine, en contournant une période critique de son histoire politique, grâce à la primauté du dialogue et de la réconciliation entre ses peuples», soulignant que «l'Algérie soutient ce comportement civilisé qui honore les Africains qui souhaitent promouvoir la paix, la sécurité et une culture du dialogue dans la région».

R. N.

AUTISME :

Plaidoyer pour la création d'un centre de référence

Le Pr Tabti, qui est également membre de l'Organe national de la protection et de la promotion de l'enfance (ONPPE), a insisté sur «la nécessité de mobiliser les acteurs concernés par la prise en charge du spectre de l'autisme, comme les secteurs de l'éducation nationale, de la santé et de la solidarité nationale, en vue de dynamiser le programme national et d'améliorer la prise en charge». Le spécialiste a, par ailleurs, abordé la difficulté du diagnostic du spectre de l'autisme dont les symptômes ne peuvent être décelés avant six mois...

Le professeur Madjid Tabti, chef de service de pédopsychiatrie à l'Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) de Chéraga, a plaidé pour la "création d'un centre de référence pour la prise en charge du trouble du spectre de l'autisme" pour améliorer le diagnostic précoce de ce trouble et permettre à l'enfant autiste de retrouver ses capacités mentales. Dans une déclaration à l'APS, à l'occasion de la Journée mondiale de la sensibilisation à l'autisme (2 avril), le Pr Tabti a précisé que "la création d'un centre de référence appuyé par des centres régionaux de prise en charge de l'autisme contribuera à améliorer le diagnostic précoce de ce trouble et permettra à l'enfant de retrouver ses capacités mentales, ce qui facilitera son intégration dans le milieu social", insistant sur l'importance de la formation dans divers domaines en lien avec cet aspect. Le spécialiste a expliqué que la création d'un tel centre permettra également d'appuyer la recherche scientifique sur l'autisme et de trouver des solutions concrètes pour cette catégorie. De plus, ce centre accompagnera le Programme national de prise en charge du trouble du spectre de l'autisme et assurera une mission de contrôle et d'évaluation avec l'objectif de mettre en place une prise en charge consensuelle et d'élargir le partenariat avec l'expertise des pays étrangers qui ont fait de grands progrès dans ce domaine. Le Pr Tabti a, en outre, évoqué les difficultés rencontrées par les familles d'enfants autistes, surtout lorsque ce trouble s'accompagne d'une déficience mentale (30 à 40% des enfants atteints du trouble du spectre de l'autisme). Le spécialiste a, par ailleurs, souligné la nécessité d'une coordination entre tous les secteurs concernés par la prise en charge du spectre de l'autisme, d'autant qu'il y a une volonté politique en ce sens, comme en témoigne, a-t-il dit, le lancement du Plan national, qui appelle un accompagnement concret sur le terrain par tous et le renforcement des moyens matériels et humains mis à disposition, à l'instar des programmes nationaux concluants tracés par les pouvoirs publics. Le Pr Tabti, qui est également membre de l'Organe national de la protection et de la promotion de l'enfance (ONPPE), a insisté sur «la nécessité de mobiliser les acteurs concernés par la prise en charge du spectre de l'autisme, comme les secteurs de l'éducation nationale, de la santé et de la solidarité nationale, en vue de dynamiser le programme national et d'améliorer la prise en charge». Le spécialiste a, par ailleurs, abordé la difficulté du diagnostic du spectre de l'autisme dont les symptômes ne peuvent être décelés avant six mois et n'apparaissent qu'entre une année et 18 mois chez l'enfant, à travers une difficulté à communiquer et à prononcer les mots, et leurs familles se retrouvent ainsi dans une grande détresse notamment lorsque l'enfant atteint l'âge de la scolarisation. Le Professeur Tabti a mis l'accent, dans ce cadre, sur la nécessité d'encourager les actions de la société civile, en vue de transmettre les préoccupations des parents qui doivent faire preuve suffisamment de courage et de patience, en vue d'accompagner leurs enfants dans cette prise en charge «qui connaît quelques dysfonctionnements sur le terrain ». Après avoir expliqué que l'autisme est principalement dû à des facteurs génétiques accentués par des facteurs socio-environnementaux, il a souligné que le nombre de ces enfants est en hausse à travers le monde. La prise en charge des enfants autistes est une priorité pour l'Etat algérien qui accorde à cette catégorie un intérêt particulier par la mise en place de plusieurs mécanismes et mesures afin de lui garantir une éducation et un enseignement adaptés à travers le territoire national et en adoptant des politiques en faveur de son intégration dans la société. Et la journée mondiale de la sensibilisation à l'autisme célébrée, il y a quelques jours, a été l'occasion d'évoquer les grands acquis obtenus au profit de cette catégorie à la faveur des orientations du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune qui a chargé le Gouvernement lors du Conseil des ministres tenu en avril 2021 de trouver les mécanismes adéquats, outre la constitution d'un groupe de travail interministériel présidé par le ministre de l'Education nationale en vue de la mise en place d'une stratégie nationale pour la prise en charge de l'autisme. Le Gouvernement avait entamé, il y deux ans, la mise en oeuvre d'une série de mesures pour le renforcement des mécanismes de prise en charge des autistes en se basant sur les résultats du groupe interministériel et ce, à travers l'élaboration et l'amendement des textes réglementaires régissant le trouble du spectre de l'autisme (TSA) au niveau de tous les secteurs concernés, la création d'un centre national de référence pour l'autisme en collaboration avec des centres étrangers spécialisés et expérimentés en la matière, la création d'une école nationale supérieure pour la formation des enseignants spécialisés, l'élaboration d'un plan de communication national et la consécration d'une Journée nationale de sensibilisation à l'autisme en sus de la promotion de la recherche scientifique dans le domaine de l'autisme en collaboration avec les instances internationales spécialisées. Les spécialistes mettent en garde contre la hausse accélérée du taux de prévalence du TSA en Algérie, insistant sur l'intensification des efforts en matière de prise en charge des autistes et d'accompagnement de leurs parents outre l'impératif du dépistage précoce en vue d'une prise en charge efficace assurant une intégration scolaire et sociale à cette catégorie dont la prise en charge implique plusieurs spécialistes. A cet effet, le secteur de l'Education nationale a adopté des politiques de soutien à l'insertion des enfants autistes dans le régime scolaire ordinaire dont l'ouverture de classes spéciales au niveau des écoles publiques pour les élèves ayant un TSA modéré en coopération avec le secteur de la Solidarité nationale et les associations de la société civile activant en la matière, tout en intégrant les enfants soufrant d'un autisme léger dans les classes ordinaires. Une mesure exceptionnelle a été prise en faveur des élèves aux besoins spécifiques y compris les enfants autistes, consistant à calculer uniquement la moyenne de l'évaluation régulière (moyenne annuelle) pour leur passage de l'enseignement primaire à l'enseignement moyen et du cycle moyen au secondaire. Plus de 200 classes spéciales ont été ouvertes il y a deux ans, en faveur des enfants autistes dans les trois cycles de l'enseignement, en leur assurant un accompagnement de la médecine scolaire, et ce de par la série de mesures de gestion autorisant leur accompagnement et assistance par les auxiliaires de vie scolaire, notamment lors des examens ordinaires et nationaux. De son côté, le ministère de la Santé a lancé un site électronique consacré à l'autisme pour faciliter l'accès aux informations actualisées, lequel contribuera à orienter les autistes et leurs familles, tout en optimisant le niveau de l'éducation sanitaire de la population en général dans ce domaine. La création de ce site a encouragé le ministère à prendre une série d'initiatives en faveur de cette catégorie de la société, dont la consécration de 19 services ou unités de pédopsychiatrie, certaines ayant acquis une grande expérience de plusieurs années, outre les activités organisées au niveau des établissements de proximité. L'ONU a célébré cette année la Journée mondiale de sensibilisation au TSA via un évènement virtuel mondial placé sous le thème "Vers un monde neuro-inclusif pour tous", en mettant la lumière sur les contributions des sujets autistes à travers le monde. Lors de cet évènement l'accent sera mis sur l'interaction sociale des personnes atteintes de TSA , l'objectif étant de démontrer qu'il existe plus d'une méthode "efficace" pour surmonter les difficultés et améliorer la vie des autistes. En décembre 2007, l'Assemblée générale des Nations Unies a consacré le 2 avril journée mondiale de sensibilisation à l'autisme, célébrée chaque année depuis 2008.

Y. B.

Le SG de l'ONU appelle à faire progresser les droits des autistes

A l'occasion de la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme, le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a rendu hommage aux personnes autistes, soulignant la nécessité de faire progresser leurs droits. Dans un message à cette occasion, le chef de l'ONU a souhaité « réaffirmer notre détermination à faire progresser leurs droits naturels ». « Malgré les progrès importants qui ont été accomplis, les personnes autistes continuent de se heurter à des obstacles sociaux et environnementaux qui les empêchent d'exercer pleinement leurs droits et leurs libertés fondamentales, notamment ceux qui sont énoncés dans la Convention relative aux droits des personnes handicapées et le Programme de développement durable à l'horizon 2030″, a-t-il indiqué. Les personnes autistes restent confrontées à la discrimination et à d'autres défis.

R. N.

MODERNISATION DE L'ACTIVITÉ BANCAIRE ET RENFORCEMENT DE L'INCLUSION FINANCIÈRE

NÉCESSITÉ DE SYNCHRONISER L'ENSEMBLE DES DISPOSITIFS RÉGLEMENTAIRES

Le ministre des Finances, Abdelaziz Faïd, a présenté, lundi, devant les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), le projet de loi monétaire et bancaire, auparavant appelée loi sur la monnaie et le crédit. Selon le ministre, ce projet répond à la nécessité de synchroniser l'ensemble des dispositifs réglementaires avec les «réformes engagées par les pouvoirs publics visant à moderniser l'activité bancaire et renforcer l'inclusion financière».

La nouvelle loi monétaire et bancaire proposée devra permettre d'«avancer vers la modernisation du système bancaire » et de «fournir l'environnement approprié aux opérateurs économiques pour une meilleure utilisation des outils bancaires modernes», a indiqué Abdelaziz Faïd.

Après avoir rappelé toutes les modifications qui ont été apportées sur les précédentes lois encadrant l'activité bancaire en Algérie, le ministre a affirmé que malgré toutes les réformes engagées, le système bancaire algérien «fait encore face à de grands défis et à des insuffisances qui imposent toujours la poursuite de ces réformes».

L'objectif étant de le rendre «compatible avec les transformations et changements que connaît l'environnement bancaire local et international».

Le nouveau texte de loi comprend des dispositions qui permettront de «moderniser le système bancaire, renforcer ses fonctions de réglementation et de surveillance, tout en se conformant aux pratiques des banques centrales au niveau international», a indiqué Faïd. Pour lui, le projet de loi est «une nouvelle pierre ajoutée à la série de réformes économiques entreprises par l'Algérie, d'autant qu'elle comporte des mesures efficaces pour faciliter et accélérer les opérations financières et répondre ainsi à l'une des questions essentielles soulevées par de nombreux investisseurs et chefs d'entreprises, notamment après l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'investissement».

Lors des débats, beaucoup parmi les membres de l'APN ont mis en exergue les aspects positifs contenus dans le projet de loi. Ils ne manqueront pas de relever, toutefois, quelques «lacunes» constatées sur le texte.

Le député MSP Hichem Haddad a demandé de lever l'ambigüité qui entoure l'article 47 du projet de loi, relatif à l'intervention de la Banque d'Algérie auprès du Trésor en cas de «crise exceptionnelle».

«Comment peut-on juger le caractère exceptionnel d'une crise ?», s'est-il interrogé. Le député a suggéré aussi la création d'un organe d'alerte et de surveillance, au lieu de confier cette tâche, comme le texte de loi le propose, à deux membres du Conseil de la monnaie et du crédit.

Y. B.

ENERGIE

Nucléaire ou renouvelables, est-ce vraiment la question ?

Le pays a plusieurs atouts dans sa manche, il peut choisir son bouquet énergétique, en y incluant le renouvelable, mais aussi l'énergie nucléaire. L'Algérie a déjà élaboré et adopté un projet de loi relatif aux activités nucléaires civiles.

L'Algérie fait des efforts en matière de développement des énergies renouvelable, mais la tâche est loin d'être facile. La politique du renouvelable semble ainsi avancer d'un pas lent et hésitant. Et à ce rythme, il sera impossible pour le pays d'atteindre la part d'énergie renouvelable qu'il ambitionne d'avoir dans son mix énergétique. Le pays a, en fait, plusieurs atouts dans sa manche, il peut choisir son bouquet énergétique, en y incluant le renouvelable mais aussi l'énergie nucléaire. Le pays a déjà élaboré et adopté un projet de loi relatif aux activités nucléaires civiles. Cette législation vise à définir le cadre réglementaire des activités liées à la recherche, à la production et à l'utilisation pacifique de cette énergie non conventionnelle, dans le respect des engagements de l'Algérie au titre des conventions internationales. Le texte de loi a aussi pour objectif la protection de la santé humaine, de l'environnement et des générations futures, contre les nuisances potentielles liées à l'utilisation des rayonnements ionisants, selon les principes de la radioprotection et de la sécurité nucléaire. La question que beaucoup d'experts se posent cependant est la suivante : le pays a-t-il les moyens de travailler sur deux projets à la fois ? L'énergie nucléaire civile est certes un instrument du progrès scientifique et technique. Il faut néanmoins investir du temps et de l'argent pour y avoir accès. Mais pour le moment, seule l'énergie renouvelable fait débat. Elle devrait occuper une place de plus en plus importante dans l'approvisionnement énergétique du pays. Et elle devrait devenir une source d'énergie essentielle dans l'avenir. Sonelgaz serait un acteur central dans le renouvelable. Pour certains, il faut une vision globale en matière de renouvelables. Cette vision doit être de long terme, impliquant non seulement les énergéticiens algériens, mais aussi et surtout l'université et la recherche nationale. Un problème cependant : ce modèle serait-il efficace du point de vue économique en Algérie ? Et quid des subventions étatiques dans le cadre de ce modèle ? Le modèle pose en fait le problème de la tarification de l'électricité issue du renouvelable. La question n'a pas été tranchée, y compris pour l'électricité conventionnelle. L'électricité issue du renouvelable est chère, elle le sera moins, dans les prochaines années. Au-delà de la question de tarification, l'Algérie veut établir des partenariats solides en vue de donner de la consistance au renouvelable. Elle peut le faire avec ses partenaires euro-méditerranéens. Ces pays ont tout à gagner à rechercher ensemble les voies à suivre et les moyens à mettre en œuvre pour développer les énergies renouvelables, car celles-ci font partie de la stratégie énergétique nationale qui comprend aussi bien les gains en efficacité énergétique avec tout ce que cela implique en matière d'habitat écologique, de matériaux de construction optimisant l'isolation thermique, que la réduction des volumes en gaz destinés à la production d'électricité. Cette stratégie devait conduite à mettre les installations solaires, montées en Algérie, en connexion avec les réseaux européens en vue d'exporter de l'électricité. De fait, le système électrique va être englobé dans un système plus global impliquant des pays européens. Et cela pourrait permettre à l'Algérie d'exporter du soleil après avoir exporté des hydrocarbures. Mais, ce ne sont pas tous les pays euro-méditerranéens qui sont ouverts à ce type de stratégie.

Youcef Salami

ENERGIE/START-UP : RÉUNION DE COORDINATION CONSACRÉE AU DÉVELOPPEMENT DU E-PAIEMENT

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a coprésidé avec le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El Mahdi Oualid, une réunion de coordination sur les solutions numériques et le développement des services et des moyens du e-paiement, indique un communiqué du ministère.

La réunion s'est déroulée au siège du ministère en présence du président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures, du président directeur général de Naftal, des cadres des deux ministères, des chefs et représentants de dix start-up dans ce domaine, précise la même source. Durant cette réunion, des start-up ont présenté différents exposés à l'instar de "S Pay3" sur le e-paiement en général,"Gatesoft " sur le développement du e-paiement en matière de distribution des produits pétroliers, "Petro pay" sur la numérisation, le paiement et la gestion électronique en matière de stockage et de distribution des produits pétroliers.

M. Arkab et Oualid ont réaffirmé "l'importance de cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre de l'encouragement et de la dynamisation du rôle des start-up dans le soutien de l'économie nationale, la promotion et la généralisation de la numérisation". Cette rencontre "s'inscrit en droit ligne avec la stratégie du secteur, à travers ses entreprises, en vue d'améliorer, de moderniser et de développer leurs services, en recourant aux applications technologiques et numériques modernes avec l'association des start-up aux domaines de gestion des produits pétroliers, de l'électricité et des hydrocarbures", a souligné M. Arkab. Le ministre de l'Energie et des Mines a appelé à "travailler et réfléchir sur la mise en place de solutions numériques en matière d'efficacité énergétique et de rationalisation de la consommation énergétique".

Il a été convenu à l'occasion de cette rencontre "de mettre en place un projet-pilote au niveau de l'une des stations-service de la société Naftal en vue d'examiner les modalités de concrétiser ces applications et solutions électroniques sur le terrain", ajoute la même source.

R. E.

Djanet : riche programme d'animation des soirées du Ramadhan

Mettant la main dans la pâte en ce mois sacré et créer des espaces et manifestations à même de permettre aux citoyens de meubler leurs soirées du Ramadhan, la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels a organisé un tournoi de football regroupant les stagiaires de l'Institut national spécialisé de la formation professionnelle Brahim-Bekedda.

Diverses manifestations sportives et juvéniles sont au programme spécial d'animation des soirées du mois de Ramadhan à Djanet. Ces activités consistent notamment en l'organisation des tournois sportifs, disciplines collectives et individuelles, au niveau des structures sportives dans les différents quartiers de la ville de Djanet. Des tournois de football impliquant les différentes catégories, vétérans, minimes et cadets, sont prévus tout au long du mois de ramadhan, en sus d'autres compétitions en pétanque, jeux d'échec, volley-ball, qui seront accueillis par d'autres structures sportives de la wilaya, par souci d'animer les veillées du ramadhan dans la région, a déclaré à l'APS, le responsable de la salle omnisports du quartier Zelouaz, Mohamed Ougafi. Ces compétitions s'assignent d'attirer le plus grand nombre de jeunes en mettant à leur disposition les moyens nécessaires, en plus de la création des manifestations sportives au grand bonheur du public venu apprécier, chaque soir, des rencontres sportives, a-t-il ajouté. Mettant la main dans la pâte en ce mois sacré et créer des espaces et manifestations à même de permettre aux citoyens de meubler leurs soirées du ramadhan, la Direction de la Formation et de l'enseignement professionnels a, de son côté, organisé un tournoi de football regroupant les stagiaires de l'Institut national spécialisé de la formation professionnelle "Brahim Bekedda", et le Centre de formation du quartier "Zelouaz", qui sera suivi d'autres tournois de tennis de table, de jeux d'échec, étayé d'un menu culturel. D'autres activités seront également organisées au niveau du Centre de formation de la commune de Bordj El-Houas,(130 km Nord-ouest de Djanet), a-t-on précisé. Inscrites au titre d'un programme national concocté par le secteur pour le mois sacré de Ramadhan, ces joutes footballistiques seront également couronnées par d'autres activités pour les vétérans et adultes à organiser au niveau du Matico d'Aghoum, à Djanet. Initié par l'équipe amateur "Aghoum" sous le signe "Le sport notre monde et le Ramadhan nous rassemble", ce tournoi mettant aux prises huit (8) équipes de vétérans tend à créer un espace récréatif pour cette frange de la société et l'encourager à la pratique sportive, a indiqué, un responsable de l'équipe d'amateur, Mohamed Guellali. Pour sa part, la Ligue de boulisme de Djanet met à profit cette occasion pour organiser, au niveau de la maison de jeunes du quartier "Tin-Khatma", un tournoi de pétanque avec la participation de 20 équipes, tous âges confondus, leur permettant de meubler leur temps et de promouvoir la pratique de ce sport encadré de 17 cadres sportifs, a précisé le président de la Ligue, Hidar Houari. Les nuits du mois de ramadhan à Djanet sont également ornées d'autres activités culturelles et religieuses, dont des activités interactives animées par des enseignants et Imams en direction des jeunes notamment. Des communications et exposés sur la Sira Ennabaouia (conduite du prophète Mohamed QSSSL), sur l'éducation, la prévention de la société et de la famille, ainsi que des visites aux malades en ce mois de piété, figurent au menu du programme concocté en direction d'un public se rendant nombreux aux activités après accomplissement de la prière de Tarawih surérogatoires).

APS

TIZI-OUZOU : LA DJS S'IMPLIQUE DANS L'ANIMATION

La Direction de la jeunesse et des sports (DJS) offre des moments de détente et de loisirs dans toutes les localités en ces douces et fraîches soirées du mois de Ramadhan. Selon son premier responsable, Aziz Tahir, toutes les structures dont elle a la tutelle – maisons de jeunes, auberges de jeunesse et centres sportifs de proximité - ont été instruites pour ouvrir leurs portes et espaces pour, selon lui, «une animation bien étudiée et bien préparée». Chaque soir, des familles, dans une trentaine de localités, sont conviées, gratuitement à des animations artistiques avec des chanteurs locaux, notamment des jeunes, des spectacles de théâtre, de clowns et de magie, des tournois sportifs, notamment du football pour enfants et adultes, de jeux de société (échecs, Monopoly, dominos…).Beaucoup de ces familles suivent les spectacles à même le sol sans gêne ou contestation. A Tizi-Ghenif, Ouacifs, Assi-Youcef, Ath Mendas, Mechtras, Azazga, Bouzeguène, Aïn-Zaouia, Beni-Yenni, les soirées se déroulent dans une ambiance conviviale et dans la bonne humeur au grand bonheur des familles qui rompent avec la monotonie. Dans ces régions, la seule attraction, durant les soirées, reste les cafés maures, très prisés par les hommes. Ces structures de jeunesse apportent une bouffée d'air frais.

R. R.

BÉJAÏA : SOIRÉES ANIMÉES

La petite salle de la maison de la Culture était pleine comme un œuf pour le jeune chanteur Billal Hachemi qui y donnait un concert. L'ambiance dans ce haut lieu de la culture dans la capitale des Hammadites était familiale, mais beaucoup de jeunes y sont venus avec l'intention de s'épousseter. Ils n'ont pas été déçus ce soir-ci, ni les précédents. C'est l'Association des jeunes talents de la wilaya de Béjaïa qui animent les soirées depuis quelques jours déjà, pour des spectacles de variétés et de théâtre depuis une bonne semaine. Des d'artistes de renommée auprès du public bejaoui comme Ryad Hitouche , Simou, Mehdi Tariket, Narimane, Hocine Bouaoudia, Ferhat Rayane, Lamine Ihaddaden, Bilal Hachemi, Mannis Himmi, Bilal Maouche, Samir Khelfi et Lyes Soufi sont montés sur scène. Ces jeunes talents veulent conforter leur aura durant cette opportunité que constituent les soirées du mois sacré. Le directeur de la maison de la culture, Makhlouf Khoukhi, indique qu'après ce programme, un autre prendra le relais jusqu'au 27e jour du mois de Ramadhan. Sans omettre l'exposition de peinture qui se tient quotidiennement dans le hall de l'établissement il annonce divers spectacles. Nul doute que l'affluence sera toujours plus nombreuse, le prix des spectacles n'étant que de 200 dinars et le climat printanier propice aux sorties nocturnes, d'autant plus que la maison de la culture, située en plein cœur de la ville, est desservie jusque tardpar les transports publics.

R.R.

Tlemcen : raccordement de 1.000 logements au réseau d'eau potable

Dans le cadre des efforts de l'approvisionnement de la population en eau potable, le wali de Tlemcen, Amoumen Mermouri, a effectué une visite de terrain de certains projets liés au secteur de l'irrigation dans les communes d'Ain Youcef Chetouane et de Mansoura. Dans un communiqué rendu public, les services de la wilaya ont souligné que la première étape de la visite a été la station d'épuration monobloc située dans le barrage de Sekkak, où le wali a inspecté les installations et reçu sur place des explications sur le déroulement de l'opération, dont le taux de réalisation est d'environ 70%. «Il est à rappeler que cette station monobloc repose sur deux lignes équipées de toutes les pompes applicables, dont l'une a été mise en service après avoir été raccordée au réservoir, et des progrès remarquables ont été enregistrés avec la deuxième ligne, qui sera équipée d'un transformateur électrique et de pompes avant sa livraison dans le but d'alimenter en eau potable les communes voisines ainsi que les communes situées dans l'ensemble urbain de Tlemcen», a indiqué la même source. La commune de Chetouane a constitué la deuxième étape de la visite du wali qui a supervisé la mise en service d'un projet de raccordement de 1.000 logements publics locatifs au réseau d'eau potable à partir du réservoir situé à Aouzidane. Ce processus contribuera de manière «significative» au renforcement de l'approvisionnement en eau potable et combler le déficit en approvisionnement de cette matière vitale en adéquation avec les besoins des habitants de la région. La visite s'est terminée dans la commune de Mansoura, où le wali a supervisé la mise en service du projet d'électrification et d'équipements électromécaniques et hydromécaniques du forage de Beni Boublene. Cette opération, qui a été appréciée par les habitants de la région, permettra de «soutenir l'approvisionnement en eau potable de façon permanente et régulière et éliminer la fluctuation enregistrée dans la distribution de l'eau».

R. R.

BOUMERDÈS : ENVIRON 3.000 PERSONNES ATTENDUES DEMAIN À LA TABLE DE L'IFTAR

Environ 62 restaurants ont été ouverts à Boumerdès depuis le début du mois sacré de Ramadhan dans une opération de solidarité répartie sur 21 communes au profit des nécessiteux et des passagers, a indiqué la wilaya dans un communiqué. Selon la même source, des licences ont été accordées à ces restaurants par les autorités locales de Boumerdès après étude des dossiers par la Direction de l'action sociale en coordination avec les tutelles et les directions. «Les restaurants de la Rahma ne sont ouverts qu'après avoir été inspectés par un comité composé de représentants de la Direction de l'activité et de la solidarité sociale, de la Direction du commerce, de la santé, de la Protection civile et des services compétents afin de préserver la santé et la sécurité des citoyens concernés», est-il indiqué dans le communiqué. Jeudi prochain, environ 3.000 personnes, dont des orphelins et des nécessiteux, sont attendues pour partager le repas de l'iftar en présence du wali et des autorités locales.

R. R.

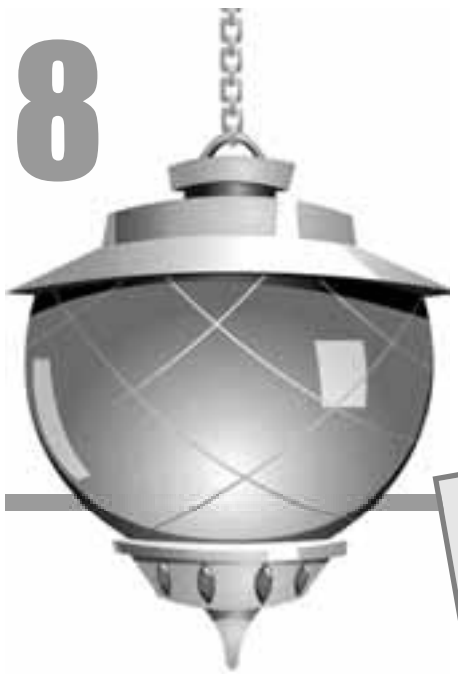

Les grandes métropoles de l'islam : Sa

Les armées des Omeyyades, *sous Qutayba ben Muslim, conquièrent la ville vers 71015. Après la conquête de la Sogdiane, l'islam devient la religion dominante à Samarcande, où beaucoup d'habitants se convertissent. Istakhri, géographe médiéval persan de l'an mil, qui voyage en Transoxiane, fournit une description vivante des richesses naturelles de la région, qu'il appelle «SmarkandianSogd ».*

Le mathématicien, astronome et poète persan Omar Khayyam (1048-1131) y séjourna de 1072 à 1074, avant de s'installer à Ispahan, en Iran, à l'invitation du sultan seldjoukide Malik Shah Ier.

A LIRE AVANT LE F'TOUR

RAMA

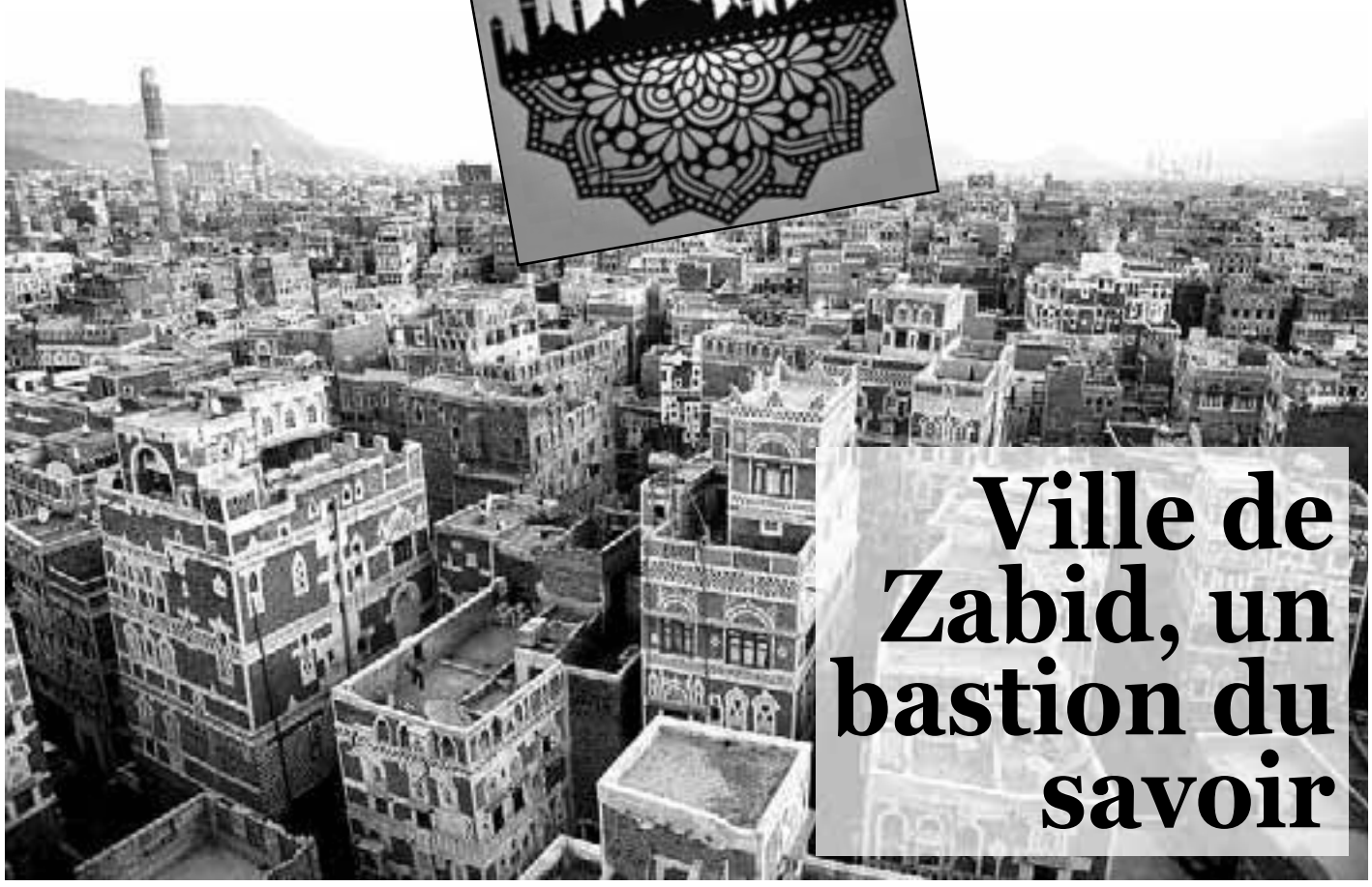

Ville de Zabid, un bastion du savoir

Zabid est une ville se trouvant dans la province d'al-Hudayda dans l'ouest du Yémen, laquelle ville fut désignée en 1993 par l'organisation des Nations Unis s'occupant de la culture et des sciences, l'Unesco, un vestige civilisationnel et historique appartenant au patrimoine mondial de l'humanité. Et en mars 1998, la même organisation intégra Zabid dans la liste des villes historiques à l'échelle mondiale.

La superficie de la ville de Zabid atteint environ les 245 hectares, desquels 92 hectares constituent la zone considérée comme englobant la ville historique, laquelle est limitée par des remparts. La ville dont les contours furent tracés par Muhammad ibn Ziyâd, qui fut le fondateur de l'Etat Zaydite en 204 de l'Hégire, est considérée comme la première cité islamique du Yémen, cette dernière prit le nom du fleuve qui se trouve au centre du pays, nous pouvons dire en outre que cette ville appartient à la province d'al-Hudayda qui se trouve à l'extrême ouest du Yémen.

Une renommée culturelle et scientifique remarquable

La ville de Zabid a atteint une renommée culturelle et scientifique remarquable ce qui fit d'elle un centre de savoir qui attira des oulémas des quatre coins du monde musulman, à telle enseigne que son nom est attaché à des grands noms des sciences islamiques comme al-Murtadâ al-Zabîdî auteur du célèbre dictionnaire Tâdj al-'arûs, lequel est considéré par les spécialistes du domaine comme la quintessence des dictionnaires arabes. Par ailleurs, cette ville fut une étape importante sur la route des divers voyageurs arabes et étrangers qui visitèrent le Yémen tout au long de sa longue histoire. Notons que l'auteur Yâsîn al-Tamîmî, qui est le président de l'association des rédacteurs de guides touristiques au Yémen, dit que la ville de Zabid a joué des rôles très importants depuis que ses contours furent tracés par le gouverneur abbasside Muhammad ibn Ziyâd qui en fit le centre décisionnel du gouvernorat de la province du Yémen en 204 de l'Hégire, c'est-à-dire avant qu'il ne s'oppose au pouvoir central de Bagdad et qu'il ne fonde donc son propre Etat au Yémen dont la capitale deviendra alors naturellement cette ville de Zabid. En sus, al-Tamîmî ajoute que cette dernière continua à remplir son rôle de capitale politique durant le règne de trois Etats différents : l'Etat zaydite, l'Etat nadjahite et l'Etat mahdite. Toutefois, son rôle de ville à la haute influence politique connut un reflux à l'époque du règne de la dynastie des Rassoulides qui dura de 1229 à 1454 de l'ère chrétienne, mais malgré tout la ville continua à être florissante grâce à son rôle scientifique et culturel qui connut notamment un fort développement à l'époque des Rassoulides au point qu'elle devint l'un des plus grands lieux de savoir de tout le monde musulman et donc l'une des destinations de prédilection des oulémas et des étudiants venant des quatre coins de l'empire islamique.

Une grande bibliothèque dotée d'un grand nombre d'ouvrages

La ville de Zabid possède quatre portes anciennes construites en pierres et extrêmement belles, chacune d'entre elles se situent sur un côté des remparts de la ville maintenant en ruines, on trouve donc tout d'abord la porte septentrionale, appelée la Porte d'al-Suhâm, elle est composée de deux étages et abrite aujourd'hui des services étatiques ; puis la porte méridionale, appelée la Porte d'al-Qartâb ; puis, la porte orientale ou Porte d'al-Chabârîq : et, enfin, la porte occidentale ou Porte d'al-Nakhl.

Parmi les monuments les plus importants de cette ville yéménite on trouve la mosquée al-Achâ'ir, il s'agit là de sa mosquée historiquement la plus ancienne, elle fut fondée en l'an 8 de l'Hégire suite à un ordre du Prophète () donné à un groupe de croyants appartenant à la tribu des Ach'ariyyîn à laquelle appartenait le grand Compagnon Abû Mûsâ al-Ach'arî. Par ailleurs, signalons en outre que l'un des hauts lieux de la science dans la ville de Zabid est la grande bibliothèque qui rassemble un très grand nombre d'ouvrages et de manuscrits placés là sous le régime du legs pieux par les oulémas de la ville à destination des étudiants en sciences islamiques.

Notons également que Zabid a sa grande citadelle, laquelle est considérée comme la plus grande place forte de la cité, c'est un édifice imposant qui se compose de différents bâtiments et dépendances reliés entre eux et jouissant d'une cohérence globale (une mosquée, un puits, des réserves, des entrepôts, des écuries ou encore un tribunal), cette grande citadelle est entourée d'un rempart ainsi que du mur de la mosquée. Actuellement cette citadelle est séparée en différentes parties dont certaines sont en rénovation, l'une d'entre elle abrite un musée local et certaines autres parties de l'édifice accueillent des bureaux administratifs.

Plus de 80 écoles islamiques

Quant aux écoles islamiques, nous pouvons dire qu'il y en a plus de 80, chacune d'entre elles est considérée comme un véritable trésor architectural, ce qui est révélateur du niveau d'excellence et de développement atteint par l'ancien art architectural yéménite ; par ailleurs, outre cet aspect artistique, ces écoles jouèrent un rôle historique et scientifique essentiel qui firent de Zabid l'un des centres de savoir les plus réputés du monde musulman. Notons enfin que ces écoles sont également considérées comme les lieux touristiques et culturels les plus importants de la cité, ces dernières accueillent chaque année un nombre en constante augmentation de touristes, de chercheurs ou de passionnés.

Al-Tamîmî explique que la ville de Zabid a acquis une importance exceptionnelle à l'époque des Ottomans (et ce notamment durant deux périodes, de 1539 à 1634 et de 1972 à 1918), c'est ainsi que ces derniers firent de cette cité leur principal quartier général pour la défense militaire au Yémen, de plus à côté de ce rôle militaire la ville de Zabid continua à jouer pleinement son rôle de ville de savoir et culturelle.

En sus selon cet auteur Zabid a connu alors un grand développement économique grâce à l'établissement d'une industrie spécialisée dans les textiles et les teintures qui fut florissante durant des siècles, la ville acquit une renommée grâce à ce marché qui s'étendait non seulement à tout le Yémen mais également dans tout le monde musulman et jusqu'au sud de l'Asie.

C'est donc grâce à ce rôle commercial et industriel que des communautés indiennes, turques, africaines et même européennes s'installèrent à Zabid, signalons que de toutes ces communautés la plus influente était sans nul doute la communauté indienne, laquelle était composée de musulmans mais aussi de non-musulmans et elle contrôlait généralement l'industrie du textile et de la teinture.

Notons pour finir que le gouvernement exige que soit construite rapidement une ville nouvelle en dehors de la ville historique de Zabid qui accueillerait les familles habitant dans cette dernière. C'est là un exemple des mesures prises par les Yéménites afin de préserver Zabid des destructions et négligences humaines comme des outrages du temps dans le but de maintenir dans le meilleur état possible son héritage architectural ainsi que l'environnement exceptionnel de cette cité.

Inventions que l'on doit aux Arabes : ***L'arithmétique***

Les «chiffres arabes», utilisés de nos jours ont été adoptés par les musulmans et hérités de la science indienne. Le mot chiffre vient du mot arabe «es-sifr», traduit littéralement le vide et désignant le 0. Les mathématiciens du monde arabe ont aussi créés de nombreuses inventions dans l'histoire de la mathématique. Le mot «algorithme» découle par exemple du nom du grand mathématicien Al Khwarizmi, le père de l'algèbre et l'auteur du Kitab al Jabr. La désignation des inconnues par la lettre x, «chay» signifiant «chose» a été aussi inventé par les arabes. Les finalités de ces inventions ont rendu les calculs pratiques.

DANESQUES

LES SAVANTS DE L'ISLAM
AVICENNE

Avicenne (du latin médiéval Avicenna) ; (Ebn-e Sinâ), venant tous deux de l'arabe (Ibn Sīnā), « ils de Sina » ; nom arabe complet : (Abūʿ Alī al-Ḥusayn ibn ʿAbdillāh ibn al-Ḥasan ibn ʿAlī ibn Sīnā) ; aussi appelé (Pur-eSinâ) en persan), né le 7 août 980 à Afshéna, près de Boukhara, dans la province de Transoxiane (actuel Ouzbékistan) et mort en juin 1037 à Hamadan (Iran), est un philosophe et médecin médiéval persan. Rédigeant principalement en arabe classique, il s'intéressa à de nombreuses sciences, comme l'astronomie, l'alchimie, et la psychologie.

Ses disciples l'appelaient cheikh el-raïs, c'est-à-dire le « prince des savants », le plus grand des médecins, le Maître par excellence, ou encore le troisième Maître (après Aristote et Al-Fārābī).

Ses œuvres principales sont l'encyclopédie médicale Qanûn (« Canon de la médecine ») et ses deux encyclopédies scientifiques le Livre de la guérison (de l'âme) et Danesh-e Nâma (« Livre de science »). Dans son Qanûn, il opère une vaste synthèse médico-philosophique avec la logique d'Aristote, combinée avec le néo-platonisme, élevant la dignité de la médecine comme discipline intellectuelle, compatible avec le monothéisme. Son influence sera prédominante dans l'Occident médiéval latin jusqu'au xvie siècle.

Si son œuvre médicale n'a plus qu'un intérêt historique, son œuvre philosophique se situe au carrefour de la pensée orientale et de la pensée occidentale. Elle reste encore vivante au début du xxie siècle dans le cadre de l'islam. Elle continue d'être étudiée en Occident du point de vue de la philosophie, de l'épistémologie et des sciences cognitives.

Il est l'auteur de monuments, d'ouvrages plus modestes, mais aussi de textes courts. Son œuvre couvre toute l'étendue du savoir de son époque: logique, linguistique, poésie ; physique, psychologie, médecine, chimie; mathématiques, musique, astronomie; morale et économie ; métaphysique ; mystique et commentaires de sourates du Coran.

Avicenne, fin lettré, fut le traducteur des œuvres d'Hippocrate et de Galien et porta un soin particulier à l'étude d'Aristote. Il s'inscrit dans un mouvement général qui voit les philosophes de culture islamique découvrir la culture grecque auprès de l'Empire byzantin.

Pendant plusieurs siècles, jusqu'au xviie siècle, son Qanûn constitue le fondement de l'enseignement tant en Europe, où il détrône Galien, qu'en Asie.

Le dessein personnel du philosophe trouve son achèvement dans la philosophie orientale (hikmatmashriqiya), qui prit la forme de la compilation de vingt-huit mille questions. Cette œuvre disparut lors du pillage d'Ispahan (1034), et il n'en subsiste que quelques fragments.

Avicenne a écrit principalement en arabe classique (pour presque tous ses ouvrages majeurs) mais parfois aussi dans la langue vernaculaire, le persan, pour 23 titres mineurs (à l'exception du Danesh-Nâma ou « Livre de Science »)

Pendant plusieurs siècles, jusqu'au xve siècle, son Qanûn constitue le fondement de l'enseignement tant en Europe, où il détrône Galien, qu'en Asie...

Un livre, *Al Qanûn*

«Al Qanûn fi Al-Tibb», connu plus simplement en Occident sous le nom de Qanûn et en français sous celui de Canon (du grec kanôn, règle) est un ouvrage encyclopédique de médecine médiévale rédigé en arabe par Avicenne, médecin et scientifique persan du XIe siècle, achevé vers 1020. Cet ouvrage est considéré comme l'un des plus importants ouvrages écrits en médecine.

Le plus ancien exemplaire connu du Qanûn rédigé en langue arabe date de 1052.Il servira de livre de base de l'enseignement de la médecine en Europe jusqu'au XVIIe siècle. Il a été traduit en latin par Gérard de Crémone (1150 et 1187) sous le titre Canon medicinae et il ne sera plus connu par la suite que par le nom de Canon. La traduction est entièrement refaite au début du XVIe siècle par Andrea Alpago. Il est l'un des premiers livres à être imprimé en langue arabe, en 1593, à Rome.

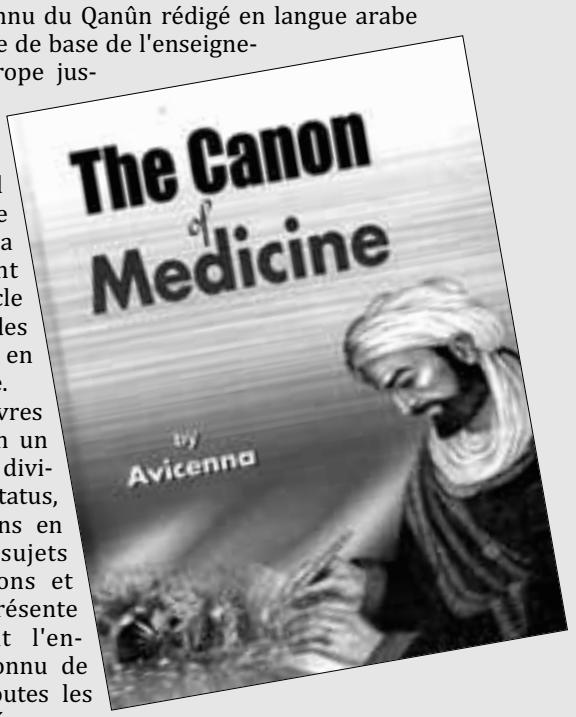

Le Quanûn est divisé en cinq livres homogènes, totalisant environ un million de mots. Ces livres se divisent en funûn (chapitres), tractatus, summa, et caput (subdivisions en traités, sujets principaux, sujets secondaires, résumés, sections et sous-sections).L'ouvrage représente une encyclopédie totalisant l'ensemble du savoir médical connu de son temps. En particulier, toutes les symptomatologies enregistrées pour les maladies, classées anatomiquement par organes, de la tête aux pieds.

Les travaux d'Avicenne auront plus d'impact en Europe chrétienne qu'en Andalousie musulmane, où l'influence d'Averroès, critique d'Avicenne, est plus importante.

La principale référence de l'école malékite

Al-Muwatta

Le Muwaṭṭa est une des premières rédactions de la loi musulmane, compilée et éditée par Imam Malik. Il est considéré comme la plus ancienne source existante des Hadiths, les traditions de Mahomet qui constituent la base de la jurisprudence de l'islam en plus du Coran. Néanmoins il ne s'agit pas à proprement parler d'un recueil de hadiths ; bon nombre des préceptes juridiques qu'il contient ne sont pas du tout basés sur les hadiths. Le livre rassemble les rituels, les rites, les coutumes, les traditions, les règles et les lois de l'époque de Mahomet. Une grande partie du livre porte sur des domaines qui ne sont pas strictement « juridiques » dans le sens occidental du terme, comme le Hajj (pèlerinage), le sacrifice, les relations, etc. Au-delà de la loi il présente donc une utilité, pour l'étude historique de la Sociologie du monde Arabe, par

exemple. L'Imam Malik a composé le Muwatta sur une période de quarante ans ; sa qualité est telle que toutes les écoles de Fiqh et tous les imams savants en hadiths sont d'accord sur son authenticité. Ce recueil nous a été transmis essentiellement par Assad ibn Al-furat et Mouhammad Al-Shaybânî (élève d'Abou Hanîfa).

Le célèbre imam Al-Shafi'i a dit : « il n'existe pas sur la face du monde un seul livre — après le Livre de Dieu — qui soit plus authentique que le livre de Malik ».

MAROC/RACISME

Agression de migrants soudanais par des bandes criminelles à Casablanca

Des bandes criminelles ont attaqué à l'arme blanche des migrants soudanais dans la ville de Casablanca au Maroc, faisant plusieurs blessés, sans aucune intervention des autorités, a indiqué l'Association marocaine des droits de l'homme (AMDH).

Des éléments criminels ont attaqué vendredi des immigrés soudanais à qui ils ont volé des téléphones et de l'argent, sans aucune intervention des autorités, a déploré la section Nador de l'AMDH.

L'association marocaine a condamné ces attaques répétées, appelant les autorités marocaines à intervenir pour arrêter ces "gangs racistes" et protéger tous les demandeurs d'asile.

Elle a, en outre, diffusé sur sa page Facebook une vidéo d'une marche organisée par des immigrés soudanais à Casablanca pour protester contre ces attaques criminelles et racistes, scandant des slogans contre le racisme et arborant des pancartes sur lesquelles on pouvait lire "Non au racisme, Non à la discrimination, Non à la violence". Selon des ONG, des personnalités internationales, des spécialistes des questions géostratégiques et des médias internationaux, le régime du Makhzen utilise la carte de la migration clandestine pour exercer des pressions et faire chanter des pays européens qui refusent de reconnaître sa prétendue "souveraineté" sur le Sahara occidental. Dans son rapport annuel de 2022, l'ONG Human Rights Watch (HRW) a rapporté les différents dépassements et violations des droits de l'Homme commis par le Maroc à l'encontre des réfugiés et demandeurs d'asile. La loi de 2003 sur la migration au Maroc, toujours en vigueur, comprend des dispositions qui érigent en crime toute entrée irrégulière, sans aucune exception faite aux personnes réfugiées et en quête d'asile.

"Des groupes de la société civile ont signalé que les autorités continuaient de placer arbitrairement des personnes migrantes dans des centres de détention prévus à cet effet, avant de les déplacer de force ou de les expulser", note le rapport. Selon le Mixed Migration Center, les arrestations de migrants et de réfugiés par le Maroc ont augmenté à la mi-2022 à Laâyoune, au Sahara occidental occupé. Dans cette optique, l'AMDH a publié sur sa page Facebook les listes des migrants soudanais dans les prisons marocaines ainsi que celles des prisonniers décédés, regrettant que leurs familles ne puissent pas venir au Maroc pour retrouver leurs enfants. En janvier dernier, elle avait aussi diffusé sur sa page Facebook, un témoignage-vidéo mettant en évidence la situation déplorable et inhumaine dans laquelle vivent les migrants subsahariens au royaume du Maroc. La violence, la discrimination raciale et la promiscuité font partie du quotidien des migrants subsahariens entassés dans des conditions insalubres et inhumaines dans un campement de fortune à Ouled Ziane, à Casablanca, selon cette vidéo.

En juin dernier, des dizaines de migrants d'Afrique subsaharienne ont été sauvagement tués par la police marocaine lorsqu'environ 2.000 d'entre eux ont tenté de passer la frontière entre Nador (Maroc) et Melilla (Espagne)

I.M./Agences

PETRO DEMANDE À L'ESPAGNE D'INVITER LE SAHARA OCCIDENTAL AU SOMMET IBÉRO-AMÉRICAIN

Le président colombien estime qu'il est "victime d'une injustice"

Il y a quelques jours, le président de la Colombie, Gustavo Petro, a demandé à l'Espagne d'inviter le Sahara occidental au sommet ibéro-américain, tout en appelant à accorder à des pays africains ayant des liens différents avec l'Amérique latine le statut de pays observateurs, parmi lesquels le Sahara occidental qui est, dit-il, victime d'une "injustice".

Lors de ce sommet dont les travaux se sont tenus vendredi et samedi à Saint-Domingue, la capitale de la République dominicaine, le président colombien a commencé son discours en appelant à "construire des ponts avec le continent africain", en intégrant les pays lusophones comme la République arabe sahraouie démocratique (RASD) dans ce type de forum.

"C'est une question de forme, mais évidemment aussi de politique", a déclaré le dirigeant colombien lors de ce rendez-vous auquel ont également participé le roi d'Espagne, Felipe VI et le président portugais, Marcelo Rebelo de Sousa.

La question sahraouie connaît un soutien sans précédent qui ne cesse de s'accroître à travers le monde, avec notamment le rétablissement des relations diplomatiques avec certains pays témoignant de leur attachement au respect de la légalité internationale et du droit à l'autodétermination et à la souveraineté de la RASD.

Au mois d'août 2022, la Colombie avait pris les devants en annonçant la décision de reprendre les relations diplomatiques avec la République sahraouie, conformément aux principes et objectifs de la charte de l'ONU et de l'accord conclu entre les deux pays le 27 février 1985, à l'issue de l'audience accordée par le président colombien, Gustavo Petro, au ministre sahraoui des Affaires étrangères d'alors, Mohamed Salem Ould Salek.

Le 28e sommet ibéro-américain s'est déroulé vendredi et samedi en République dominicaine, avec un ordre du jour centré sur l'économie. Ce sommet, qui se tient chaque année, réunit ses 22 pays membres qui ont un héritage culturel en commun, notamment linguistique.

R.I./Aps

AL-SALHA MUHAMMAD AL-BASHIR VIOLEMMENT BATTUE

L'occupant marocain continue de cibler les activistes et journalistes sahraouis

Les forces d'occupation marocaines ont pris pour cible la blogueuse et journaliste sahraouie, Al-Salha Muhammad Al-Bashir, et l'ont violemment battue, ce qui lui a valu des blessures plus ou moins graves au dos, au bras et à la jambe.

Al-Salha Muhammad Al-Bashir, correspondante de la Télévision nationale sahraouie, a indiqué, dans une déclaration sur les réseaux sociaux, qu'elle a été agressée par des officiers et des membres civils et militaires des services de renseignement marocains alors qu'elle quittait son domicile familial à Laâyoune occupée, ce qui signifie que sa maison et elle-même sont systématiquement placées "sous surveillance".

La blogueuse sahraouie a ajouté que "les bourreaux marocains l'ont exposée à des agressions physiques et verbales sur la voie publique, et à des pratiques racistes visant son identité sahraouie, accompagnées de gestes humiliants et de représailles".

A la suite de ces agressions, la journaliste sahraouie a scandé des slogans politiques en faveur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), suscitant un élan de solidarité de la part d'un groupe de citoyens et de passants sahraouis, lesquels ont dénoncé l'attaque dont elle a été
victime en raison de son activité médiatique et de sa position en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance.

Les forces d'occupation marocaines avaient précédemment pris pour cible et agressé Al-Salha Muhammad Al-Bashir à plusieurs reprises et l'avaient empêchée d'exercer son droit de travailler en tant que blogueuse et journaliste sahraouie, couvrant diverses activités liées à des manifestations pacifiques et des festivals nationaux dans les villes occupées du Sahara occidental ou encore recevant des prisonniers politiques sahraouis.

I. M.

CAF

Carton plein pour les représentants algériens (USMA, CRB et JSK)

Des qualifications qui auraient pu être meilleures pour l'ensemble des représentants algériens s'ils avaient terminé aux premières places au lieu des deuxièmes et pas seulement pour une question de prestige.

Les trois représentants algériens dans les compétitions africaines interclubs, en l'occurrence l'USM Alger, le CR Belouizdad et la JS Kabylie ont réussi un carton plein, se qualifiant tous les trois pour les quarts de finale de la Ligue des champions et la coupe de la CAF. La sixième et dernière journée de la phase de poules, disputée ce week-end, a été en effet fructueuse pour les représentants algériens, puisque le CRB et la JSK ont pris la deuxième place dans leurs groupes respectifs, derrière l'ES Tunis et le WA Casablanca, et se sont qualifiés pour les quarts de finale de la Ligue des champions, tout comme cela a été le cas pour l'USM Alger en Coupe de la CAF. En effet, même les Rouge et Noir ont terminé deuxièmes de leur groupe, derrière les Sud-africains du Marumo Gallans, en compagnie desquels ils se sont donc qualifiés pour les quarts de finale. Un exploit qui confirme la bonne santé des clubs algériens en ce moment, ainsi que leur régularité, car il s'agit du troisième quart de finale consécutif pour le Chabab, alors que la JSK avait animé la finale de la Coupe de la CAF en 2021. L'USMA est la seule à n'avoir disputé aucune compétition continentale au cours des cinq dernières années, mais cette récente qualification en quarts de finale prouve son retour aux devants de la scène et son intention de briller à nouveau sur le plan continental. Des qualifications qui auraient pu être meilleures pour l'ensemble des représentants algériens s'ils avaient terminé aux premières places au lieu des deuxièmes et pas seulement pour une question de prestige. Ces premières places sont en effet une importante source d'avantages en prévision des quarts de finale, car outre le fait d'éviter les autres ''gros bras'' de l'épreuve, qui ont pris les premières places dans les autres groupes, ce leadership procure aussi la chance de disputer le match retour à domicile.

Contrairement au CRB et à la JSK, l'USMA n'était maître de son destin, car elle a dû se contenter de cette deuxième place du groupe, malgré une large victoire (4-1) contre les Libyens d'Al-Akhdar, alors que le Chabab et les Canaris auraient pu s'emparer de la première place de leurs groupes respectifs, en cas de victoire lors de la sixième et dernière journée de la phase de poules. Ce qui n'a finalement pas été le cas, puisque le CRB s'est contenté d'un nul vierge chez l'Espérance de Tunis, ayant donc conservé sa première place à la tête du groupe, alors que la JSK n'a pu réaliser l'exploit à Casablanca, cédant par la même occasion la première place du groupe à son adversaire.

Les représentants algériens connaitront leurs adversaires respectifs en quarts de finale à l'issue du tirage au sort prévu mercredi à 19h30 (heure algérienne) au Caire (Egypte), siège de la CAF.

APS

FUTSAL/TOURNOI DE LA PRESSE

Le tirage au sort des 8es, quarts et demi-finales jeudi à Harcha

Le tirage au sort des huitièmes, quarts et demi-finales de la 2e édition du tournoi de Futsal de la presse nationale, aura lieu, jeudi soir, à la salle Harcha (Alger), en marge des derniers matchs de qualifications du premier tour de la compétition, a-t-on appris lundi auprès des organisateurs. Six équipes avec six points ont déjà validé leur billet pour les 8es de finale. Il s'agit d'Awrass et Hayet TV (groupe A), Canal Algérie (Groupe B), la Radio nationale 2 (groupe D), Koora News (groupe G) et El Haddef (groupe E). Les dernières journées du tournoi, prévues (lundi, mardi, mercredi et jeudi) seront décisives pour connaitre les dix autres équipes qui complèteront la phase des huitièmes de finales, selon le système de qualification arrêté par le comité d'organisation (qualification des deux premiers de chacun des sept groupes, en plus des deux meilleures équipes classées en 3e position). " Après les derniers matchs prévus jeudi en soirée, la liste des 16 équipes qualifiées du tour préliminaire sera connue et juste après, on procédera au tirage au sort des 8es, 1/4 et normalement demi-finales", a déclaré à l'APS, le directeur du tournoi, Mourad Hachemi, ajoutant que la journée du jeudi sera la dernière à la salle Harcha Hacène. " Je confirme, la journée du jeudi sera l'ultime programmée à la salle Harcha. Vendredi sera une journée de repos pour les équipes, avant la reprise de la compétition, avec les 8es de finale qui seront domiciliés à la Coupole du complexe olympique "Mohamed Boudiaf". Ce sera idem pour les quarts, les demies, la finale et les matchs galas qui précéderont la finale", a souligné le directeur du tournoi. Le comité d'organisation du tournoi Futsal a également publié, lundi, sur sa page faceboock, les modalités de qualification afin de lever toute équivoque, à l'approche de la fin du tour préliminaire. Vingt huit (28) équipes réparties en 7 groupes de quatre, prennent part au tour préliminaire joué en système de championnat depuis le 25 mars. Après la clôture de ce tour, les deux premières équipes de chacun des sept groupes (16 équipes), en plus des deux meilleurs 3es des sept groupes se qualifieront aux 8es de finales.

LES SEPT CRITÈRES POUR DÉPARTAGER LES DEUX MEILLEURES 3ES EN CAS D'ÉGALITÉ DE POINTS :

1- Le plus grand nombre de points dans les sept groupes.
2- La meilleure différence de buts dans les groupes et l'équipe qui aura le meilleur goal-average se qualifie
3- Le plus grand nombre de buts marqués dans les sept groupes entre les équipes concernées.
4- La meilleure défense (buts encaissés) sur l'ensemble des matchs
5- Le système du concours du fair-play prenant en compte le nombre de cartons jaunes et cartons rouges et l'équipe qui comptabilise le moins de cartons passe.
7- Un tirage au sort effectué par le comité d'organisation de la CAF

APS

BENCHIKHA, ENTRAÎNEUR DE L'USMA :

« AUCUN ADVERSAIRE NE NOUS FAIT PEUR »

L'USMA s'est qualifiée pour les quarts de finale de la Coupe de la Confédération africaine de football après sa large victoire (4-1) face à Al Akhdar, au stade du 5-Juillet, lors de la 6e et ultime journée de la phase de poules. En dépit de ce succès, les gars de Soustara terminent à la seconde place du groupe A, à une longueur du leader, Marumo Gallants, vainqueur at home des Congolais de St Eloi Lupopo (3-2). Menés 2-0 à la pause, les Sud-Africains ont réussi à renverser la vapeur en l'espace de cinq minutes seulement (70', 73' et 75'). Du coup, les Rouge et Noir seront contraints de disputer le quart de finale retour à l'extérieur face à l'un des leaders des autres groupes, à savoir l'ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire), les FA Rabat (Maroc) ou les Young Africans (Tanzanie). Alors qu'elle n'avait besoin que d'un nul pour franchir cet écueil de la phase de groupes, la bande à Abdelhak Benchikha a abordé ce derby nord-africain en conquérante, en témoigne cette entame tonitruante. Il n'aura fallu en fait que 9' pour voir le néo-international Zineddine Belaid secouer les filets adverses en transformant un penalty. Poursuivant leur domination face à un adversaire loin de constituer un foudre de guerre, les Oussama Chita et consorts allaient logiquement dérouler en ajoutant d'autres buts par le biais d'Adam Alilet, sur un autre penalty (20'), avant que l'inévitable Aymen Mahious ne triple la mise d'une belle frappe croisée (36'). A 3-0 à la mi-temps, la cause était bel et bien entendue d'autant que ce diable de Alilet allait sceller définitivement la victoire des siens d'une tête imparable consécutivement à un corner d'Akram Djahnit (75'), et ce, malgré la réduction du score libyenne signée Suhaib Sulaiman Shafshuf (65').

R.S.

CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE

BENSEBAÏNI ANNONCÉ À DORTMUND

Le latéral gauche international algérien du Borussia Mönchengladbach, Ramy Bensebaïni, dont le contrat avec son équipe expire en juin prochain, rejoindra le Borussia Dortmund à l'issue de cette saison 2022-2023, selon Sky Sport. D'après l'édition allemande du média, l'ancien Montpelliérain en fin de contrat le 30 juin prochain, s'est déjà mis d'accord avec le Borussia Dortmund, l'actuel deuxième du championnat d'Allemagne. Un bail de « longue durée » y attendrait l'ancien défenseur de Paradou AC, auteur de 18 buts et 6 passes décisives en 89 matchs depuis son arrivée sous les couleurs des Fohlen au mois d'août 2019 en provenance du Stade Rennais (Ligue 1 française). Ce futur transfert fournirait ainsi au BVB un successeur à Raphaël Guerreiro, lui aussi en fin de contrat cet été. Agé de 27 ans, Bensebaïni avait pris part à la double confrontation des Verts contre le Niger (2-1, 1-0) disputée fin mars pour le compte des 3e et 4e journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2023.

R.S.

EXPOSITION

«Coutumes et traditions de la famille oranaise au mois de Ramadhan»

Une exposition "Coutumes et traditions de la famille d'Oran au mois de Ramadhan", ouverte lundi à Oran, met en exergue la fabrication de gâteaux traditionnels dans la capitale de l'Ouest algérien, qui résistent devant la prolifération de gâteaux modernes.

Organisée par le Centre d'artisanat traditionnel de hai "Es-sabah", cette manifestation avec la participation de 13 artisanes expose une variété de gâteaux traditionnels telles que "Griwech", "Makrout", "Torno" et "Kaak" et autres gâteaux qui garnissent la table à l'Aïd El-Fitr et occupent une grande place des plats des familles oranaises qui maîtrisent leur préparation avec l'introduction de nouvelles touches. L'exposition constitue aussi une opportunité pour les femmes artisanes diplômées de l'Ecole de formation et de perfectionnement du niveau, spécialisée dans la fabrication de gâteaux pour faire connaitre leur savoir-faire dans le domaine de préparation de gâteaux traditionnels et modernes, a souligné l'artisane Nadia Yahyaoui, une formatrice contractuelle avec la chambre d'artisanat et des métiers.

Cette exposition, qui s'inscrit dans le cadre du programme du

secteur du tourisme et de l'artisanat à Oran, permet aux femmes au foyer et aux artisanes rurales ayant bénéficié d'une formation dans le domaine de la pâtisserie de promouvoir leurs produits, selon le directeur de la chambre de l'artisanat.et des métiers de la wilaya, Khalid Tahraoui. Les artisanes participantes œuvrent à innover d'autres types de gâteaux alliant entre le traditionnel et le moderne avec une touche personnelle pour se frayer une place au marché des gâteaux qui enregistre une demande croissante de la part de femmes aux foyers pour acquérir des gâteaux prêts.

A l'occasion, les ingrédients pour la préparation des gâteaux sont également exposés, en plus de la programmation d'un concours de la meilleure table traditionnelle au mois de Ramadhan, avec la participation de 10 artisanes et sous la supervision d'un jury composé de professionnels connus au niveau national et international.. Le plat "Rogag" préparé par la famille oranaise est principal à la moitié du mois du jeûne. L'exposition de quatre jours "Coutumes et traditions de la famille oranaise au mois de Ramadhan" est organisée par la chambre de l'artisanat et des métiers en coordination avec la direction du tourisme et de l'artisanat d'Oran et l'artisane Nadia Yahyaoui

M.Dj./Avec APS

UN INTELLECTUEL DU DÉBUT DU XXE SIÈCLE À ALGER

Mohamed Bencheneb, premier docteur dans l'histoire de l'Algérie

L'intellectuel Mohamed Bencheneb (1869-1929) est considéré comme un des plus éminents penseurs algériens du XXe siècle pour avoir été le premier docteur dans l'histoire de l'Algérie et un des plus importants chercheurs de sa génération, versé dans les domaines des langues, de la traduction et de la littérature comparée.

Le grand érudit Bencheneb a marqué l'histoire algérienne par son savoir encyclopédique, son riche parcours dans les domaines de la recherche, de la littérature, de la culture, de l'histoire et de l'éducation, tout en étant un fervent défenseur de l'identité nationale. Cette personnalité hors pair avait vécu durant la période allant de la fin de la résistance populaire jusqu'à la naissance du mouvement national, au sein duquel il s'est affirmé comme un militant qui défendait, corps et âme, la culture algérienne au moment où le colonisateur pensait avoir réussi à l'aliéner.

Né le 26 octobre 1869 à Ain Deheb (ex-Takbou), le défunt est issu d'une grande famille de Médéa. Il a reçu ses premiers enseignements auprès de son cheikh, Ahmed Barmak, qui l'a initié aux sciences coraniques, avant de poursuivre ses études dans les écoles primaire et secondaire. Il quitte Médéa pour se rendre à Alger où il rejoint l'Ecole Normale Supérieure (ENS) de Bouzareah. A peine âgé de 19 ans, il devient enseignant de langue et de littérature françaises à l'école du Cheikh Sidali à proximité de la capitale du Titteri. Quatre ans plus tard, Bencheneb rejoint l'école Ibrahim Fatah à Alger, où il se consacra à l'étude de la langue italienne, tout en s'approfondissant dans l'étude de la rhétorique, de la logique et du monothéisme en suivant les cours du savant Abdelhalim Bensmaïa. Des années plus tard, il obtient un diplôme universitaire en langue arabe de l'Université d'Alger, avant de se consacrer à l'apprentissage des langues espagnole, allemande, latine, persane, turque et hébraïque. Mohamed Bencheneb décroche son baccalauréat en 1896. En 1898, il est nommé enseignant à la medersa "El Kattania" de Constantine. Au début du XXe siècle, il est nommé à la medersa "Thaâlibiyya" d'Alger où il a côtoyé de nombreux savants, oulémas et chouyoukh. En 1908, il est nommé maitre de conférences à la Faculté des lettres de l'Université d'Alger et est élu membre de l'Académie scientifique arabe à Damas (Syrie) en 1920, année où il fut le premier algérien à décrocher un doctorat de l'Université d'Alger. Le regretté a pris part à plusieurs Congrès internationaux en Afrique du Nord et en Europe, dont le 14e Congrès des orientalistes tenu à Alger en 1905 et le 17e Congrès des orientalistes à Oxford (Angleterre) en 1928. Mohamed Bencheneb a tissé des relations avec plusieurs intellectuels, dont l'Egyptien Ahmed Timor Bacha, le tunisien Hassan Hosni Abdelwaheb, et les orientalistes espagnol Miguel Palacios et russe Ignati Krachkovsky. Etant polyglotte qui maîtrisait plusieurs langues étrangères comme l'Arabe, le Français, le Farsi, l'Allemand, le Turc, l'Italien, l'Espagnol, le Latin et l'Hébreu, il fut le premier chercheur à s'intéresser aux langues et à la traduction, et à s'ouvrir sur les littératures étrangères, à travers les études pionnières qu'il a réalisées sur les termes turcs et persans utilisés dans le dialecte algérien (Darija). Mohamed Bencheneb publia de nombreuses recherches à l'instar de l'étude sur les "Sources musulmanes dans la Divine comédie de Dante", parue en 1919 dans "la Revue africaine", devenant ainsi le précurseur de la littérature comparée en Algérie. La vie du Cheikh était riche en activités scientifiques et culturelles, côtoyant des savants et des érudits algériens et étrangers. Tout au long de son parcours scientifique, il s'est distingué par son militantisme actif en faveur de la préservation de l'histoire et du patrimoine authentique des Algériens et des Musulmans. Il n'avait jamais hésité à mettre en valeur son costume traditionnel qu'il arborait avec fierté même lors des plus grandes rencontres et conférences internationales.

Bencheneb lutta, durant plus de 35 ans, avec l'arme du savoir qui lui servait de bouclier face à la politique coloniale d'aliénation visant à effacer l'identité nationale, laissant derrière lui un précieux legs d'environ une cinquantaine de livres et publications dans les différentes sciences sociales et humaines et les divers domaines, notamment littéraires, intellectuels, et religieux.

Parmi ses ouvrages, figurent "Proverbes de l'Algérie et du Maghreb" et "les Mots turcs et persans conservés dans le parler algérien".

Le penseur est décédé le 5 février 1929 à l'âge de 60 ans dans la ville antique de la Casbah. Il est inhumé au Mausolée de Sidi Abderrahmane Thaâlibi, où se trouve le cimetière familial, ainsi qu'une rue baptisé de son nom.

De nombreux ouvrages ont été dédiés à cette personnalité hors pair notamment "Mohamed Bencheneb: sa vie et son héritage" de Abderrahmane Djillali.

F. Am.

"MASSACRES DU 8 MAI 1945 EN ALGÉRIE, LA VÉRITÉ MYSTIFIÉE"

Le nouvel ouvrage de Kamel Beniaiche

Dans son nouvel ouvrage intitulé "Massacres du 8 mai 1945 en Algérie, la vérité mystifiée", le journaliste et écrivain Kamel Beniaiche propose un nouvel éclairage sur cette étape importante de la lutte du peuple algérien pour sa libération du joug colonial, à travers un retour sur les lieux des massacres pour remonter le fil de l'histoire. Publié aux éditions EL Watan EL Youm, ce livre de 412 pages est le deuxième ouvrage de l'auteur sur ce sujet après la parution en 2016 de "Sétif, la fosse commune - Massacres du 8 mai 1945". Ce second ouvrage est le résultat d'une même enquête journalistique, entamée en 2005, et qui a mené l'auteur dans de nombreuses régions du nord-est du pays à la rencontre des témoins et victimes de ce dramatique épisode historique.

L'auteur propose d'abord un retour sur le déroulement des événements lors de ce triste "mardi noir" du 8 mai 1945, une journée qui a vu des manifestations pacifiques se transformer en véritable bain de sang dans les rues de Sétif en s'appuyant sur des témoignages, des documents d'historiens et de coupures presse.

Après avoir exhumé, dans son premier livre, des milliers de victimes anonymes et fournit une liste de près de 150 Algériens, victimes de représailles, dans les localités proches de Sétif et dont les noms n'avaient jamais été évoqués, "la vérité mystifiée" revient encore une fois sur les lieux du crime pour dévoiler pour la première fois ce que l'auteur appelle "La razzia". L'auteur apporte des éclairages sur cette razzia qui a siphonné les biens de centaines de familles d'Ain Abassa, de Beni Aziz, de Kherrata, de Ain Roua et de Guedjal, mais aussi sur les carnages commis à Guelma, Beniyadjis (Jijel) et ailleurs. L'ouvrage pointe également du doigt, les rafles, les internements arbitraires, les interdictions de séjour, les exécutions sommaires accomplis avec la caution et la bénédiction des hautes sphères coloniales d'Alger et Paris ainsi que les dérapages de la justice coloniale qui ont suivi. Selon cet ouvrage "le 8 mai 1945 des hommes sont tombés à Blida, Annaba et ailleurs", ces données obligent les chercheurs à revoir l'espace concerné puisque l'auteur estime qu'il n'est plus possible désormais de restreindre l'espace géographique de la manifestation à Sétif, Guelma et Kherrata uniquement. L'auteur aborde également la pratique de la torture dans le sillage des ces massacres, il s'appuie pour cela sur le témoignage de Hocine Ait Ahmed, lycéen à l'époque, qui rapporte le calvaire de "nombreux compagnons (...) torturés pour avoir pris part aux manifestations du 1 er et 8 mai 1945, et sur celui de Mohamed Said Mazouzi qui a passé 17 ans derrière les barreaux (1945-1962).

Né en 1859 à Sétif, Kamel Beniaiche, a publié en 2016 "Sétif, la fosse commune, Massacres du 8 mai 1945".

R.C.

L'EXPRESSDZ®

Pour toutes vos annonces publicitaires, anniversaires, félicitations…
Contactez le service pub au numéro de **téléphone/ fax : 023.70.99.92**

Ou adressez-vous au Service pub : sis à la maison de la presse **Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger**

E-mail : redaction.mehdaoui1969@gmail.com

Suivez-nous sur : www.lexpressquotidien.dz
Ou sur notre page Facebook : l'EXPRESSDZ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA SANTE

Wilaya de tissemsilt
Etablissement Public Hospitalier
De Theniet el Had

Theniet el Had le :

N° D'immatriculation fiscale: 098438019009420

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel n° 247-15 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de servies publics, la Direction de l'établissement public hospitalier de theniet el had informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par **l'Appel d'offre national ouverte N° 01/2023 du 07/03/2023** en vue **d'approvisionnements en denrées alimentaires pour l'établissement public hospitalier de theniet el had année 2023** repartie en cinq (5) lots Il a été décidé l'attribution provisoire comme suivants :

Lot :	Soumissionnaire	Note de l'offre Technique	Montant (TTC)	Délais de livraison
Lot n°01 Produit d'alimentation générale	KARI MOULOUD (commerçant détaillant d'Alimentation général ,KHAMIS MILIANA WILAYA AIN DEFLA) Numéro d'identification fiscal 185442900105142	30/50 L'offre le moins disant	Montant MIN : 6.347.500.00 DA Montant MAX : 7.869.000.00 DA	Moins de 24 heures
Lot n°02 Viande Rouge, Blanche, Frais et œufs	KALOUCHE AHMED DAOUD (commerçant détaillant Viande rouges, blanches et œufs Theniet el had wilaya de Tissemsilt) Numéro d'identification fiscal 174380300546178	30/50 L'offre Unique	Montant MIN : 6.679.000.00 DA Montant MAX: 10.505.000.00 DA	24 heures
Lot n°03 Fruits et légumes	KARI MOULOUD (commerçant détaillant d'Alimentation général ,KHAMIS MILIANA WILAYA AIN DEFLA) Numéro d'identification fiscal 185442900105142	30/50 L'offre le moins disant	Montant MIN : 4.501.890.00 DA Montant MAX : 6.064.090.00 DA	Moins de 24 heures
Lot n° 04 Poisson et Sardine	DJILLALI HADJ ABDELRAHMEN Commerçant gros poissons BENI SAF WILAYA DE AIN TIMOUCHENT Numéro d'identification fiscal 197146230019335	40/50 L'offre Unique	Montant MIN : 2.485.000.00 DA Montant MAX : 3.200.000.00 DA	Moins de 24 heures
Lot n°05 Pains et croissants	MESSIBIS FETHI (Boulangerie Theniet el Had wilaya de Tissemsilt) Numéro d'identification fiscal 176380300878496	50/50 L'offre Unique	Montant MIN : 1.560.000.00 DA Montant MAX : 1.692.500.00 DA	24 heures

Le soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours dans les Dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire, **auprès la commission des marchés de** l'établissement publique hospitalier de theniet elhad **conformément à l'article 82** du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des **marchés publics et délégations des services** publics.

L'EXPRESS DU 05/04/2023 — **ANEP : N° 2316008333**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE
DE LA WILAYA DE BEJAIA
NIF/ 001006018693331

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Avis d'appel d'offres national ouvert
avec exigence de capacités minimales
N° 005/DMO/2023

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière (O.P.G.I) de BEJAIA, avise l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 005/DMO/2023 , Paru dans les quotidiens nationaux « أصوات » en langue arabe et " L'EXPRESS" en langue française en date du 02/03/2023, portant réalisation en TCE y compris VRD de projet cités ci-dessous, Programme : 5000 Logts LPL A/W Bejaia année 2013.
Qu'a l'issue de la procédure d'analyse et d'évaluation des offres conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, les résultats sont le suivant :

Projets	Attributaire provisoire	Note Obtenue	Montant de l'offre financière après correction en DA/TTC	Délais (mois)	catégorie	Observation
R.A.R 100 LOGEMENTS LPL à IGHIL ALI	SARL FRERES MALEK ABDERRACHID TCE NIF : 000634046340127	56/60	158 737 103.85	18	IV	Unique offre pré qualifiée techniquement

Les soumissionnaires, sont invités s'ils le souhaitent, à se rapprocher aux services de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la wilaya de Bejaia, dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de publication de l'attribution provisoire dans le BOMOP ou dans des quotidiens nationaux, pour prendre connaissances des résultats détaillés de l'évaluation de leur offres techniques et financières.

La commission des marchés public de l'OPGI est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux. Conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 les 16.09.2015 portantes réglementations des marchés publics et délégations de service public.

Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

L'EXPRESS DU 05/04/2023 — **ANEP : N° 2316008460**

NORD STREAM : MOSCOU COMMENTE LES "RÉVÉLATIONS" DU NEW YORK TIMES SUR LA "PISTE UKRAINIENNE"

Par Sputnik Afrique

La "piste ukrainienne" prétendument découverte dans l'enquête sur les explosions sur les gazoducs Nord Stream n'est qu'une tentative "d'égarer ceux qui essaient sincèrement de trouver la vérité". C'est ce qu'a déclaré un diplomate russe à Washington commentant une nouvelle publication retentissante du New York Times.

Les publications dans la presse américaine sur la prétendue implication d'un groupe pro-ukrainien dans l'attaque des gazoducs russes Nord Stream en 2022 visent à envoyer sur une fausse piste l'enquête sur l'incident, a déclaré le ministre conseiller de l'ambassade de Russie aux États-Unis Andreï Ledeniov.

Le quotidien New York Times (NYT) a en effet affirmé la veille, se référant à de nouvelles données de renseignement, que le sabotage avait été perpétré par "un groupe pro-ukrainien". Sans pour autant préciser sa composition ou ses chefs.

DES "FUITES" ANONYMES

"Nous n'avons aucune confiance dans l''impartialité' des conclusions des services secrets américains. Nous ne voyons dans ces 'fuites' anonymes rien d'autre qu'une tentative d'égarer ceux qui essaient sincèrement de trouver la vérité dans ce crime révoltant. De retirer les soupçons concernant les hommes d'État ayant commandité et coordonné les attaques en mer Baltique et de les faire peser sur des individus abstraits", a commenté le diplomate sur la chaîne Telegram de l'ambassade.

Il s'est dit convaincu que la justice finirait par triompher. L'ambassade déploiera tous ses efforts pour cela, selon lui.

La publication dans ce journal proche de la Maison-Blanche contredit les conclusions de l'enquête du journaliste américain Seymour Hersh. Celui-ci pointe l'administration des États-Unis et la Norvège.

DÉTOURNER L'ATTENTION

Pour M.Ledeniov, la publication dans le NYT vise à mettre dans l'ombre l'enquête de Seymour Hersh. Le porte-parole du Kremlin Dmitri Peskov a commenté l'information en écho au diplomate russe. Le nouvel article du NYT, rapidement diffusé par d'autres médias américains, est destiné à mettre en circulation de fausses informations, selon lui.

"Il est évident que les auteurs de l'attentat veulent détourner l'attention", a-t-il déclaré ce mercredi à Sputnik. Et de rappeler que la Russie est toujours tenue à l'écart de l'enquête sur ce sabotage. Selon lui, Moscou vient de recevoir des notes ad hoc de Copenhague et de Stockholm.

EXPULSION D'ISRAËL DE L'UA :

Les discussions sur le statut d'observateur continueront, selon un expert

L'incident avec une diplomate israélienne lors du sommet de l'Union africaine est devenu l'occasion d'examiner de plus près les relations entre l'Afrique et l'État hébreux. Dans cette édition de L'Afrique en marche, Zoumana Saïf Koné, directeur exécutif de Tirac-Sahel, estime qu'il existe plusieurs domaines dans lesquels ils pourraient coopérer.

Sharon Bar-Li, directrice générale adjointe pour l'Afrique au ministère israélien des Affaires étrangères, a été priée de quitter la salle où se tenait l'Assemblée de l'Union africaine. Sans tarder, Israël a accusé l'Iran d'avoir orchestré cette expulsion.

Néanmoins, Zoumana Saïf Koné, directeur exécutif de l'Institut sahélien de recherche et d'analyse pour la transformation du conflit (Tirac-Sahel), estime que "les accusations lancées par la diplomatie israélienne quant à l'implication de l'Iran dans cet incident, via l'Algérie et l'Afrique du Sud, n'ont pas été suivies de preuves tangibles les prouvant". Par ailleurs, tout en insistant sur le fait que "les pays africains apportent un soutien indéfectible à la cause palestinienne", l'invité de Radio Sputnik Afrique indique que "beaucoup de ces États ne considèrent pas qu'il faille rompre avec Israël".

L'incident au sommet de l'UA "ne signifie pas l'arrêt des discussions sur le statut d'observateur d'Israël au sein de cette organisation", affirme-t-il. Selon M.Koné, la raison en est que "beaucoup de pays africains entretiennent des relations avec Tel-Aviv, dont ils espèrent avoir une assistance au développement dans plusieurs domaines". Parmi eux figurent l'agriculture en milieu aride, la production d'énergie renouvelable, la gestion de l'eau, les nouvelles technologies, le numérique mais aussi la sécurité.

"Plusieurs pays africains, notamment ceux du Sahel et du bassin du lac Tchad, souffrent beaucoup du manque d'eau pour leur consommation domestique et l'agriculture", rappelle Zoumana Saïf Koné, soulignant que cette situation "fait d'eux des importateurs à près de 90% de leur consommation en produits alimentaires, notamment en fruits et légumes".

"Israël pourrait également aider les Africains dans les secteurs de la haute technologie, de la santé et de l'éducation, à condition que tout cela entre dans un cadre de coopération basée sur des accords gagnant-gagnant", estime-t-il.

Par Zoumana Saif Koné/Tirac Sahel

FRANCE/RÉFORME DES RETRAITES:

Record de 3.5 millions de manifestants selon la CGT et 1.28 million selon la place Beauvau

Pas moins de 3.5 millions de manifestants se sont mobilisés, mardi, à travers la France, pour protester contre la réforme des retraites, selon les chiffres revendiqués par la CGT. Le ministère de l'Intérieur recense quant à lui, un nombre de 1.28 million de manifestants. Il s'agit ainsi d'un record de participation puisque la CGT avait établi un précédent record à 2.8 millions de manifestants le 31 janvier dernier tandis que la Place Beauvau en recensait 1.272 million. Côté sécuritaire, le préfet de police de Paris, Laurent Nunez a annoncé à l'antenne de BFMTV, que les autorités avaient procédé à 43 interpellations dans la capitale. Des agences bancaires, des agences immobilières, des abribus, et des vitrines ont été détruits par des individus assimilés à des black-blocks infiltrés dans le cortège parisien. Des feux de poubelles et autres incendies ont également été allumés sur le parcours du défilé. Les mêmes scènes avaient déjà émaillé les précédents cortèges, conduisant à des interpellations.

Plus de 300 rassemblements ont été organisés dans l'ensemble de l'Hexagone, alors que des barrages filtrant étaient déjà mis en place depuis mardi matin par les routiers grévistes.

Dans le secteur de l'énergie, depuis vendredi 3 mars, les agents d'EDF des centrales nucléaires sont en grève et ont baissé la production d'électricité, sans causer de coupures de courant dans le pays, mais avec l'objectif de reconduire le mouvement jusqu'au retrait du projet de réforme des retraites. Dans les transports publics, la Société nationale des chemins de fer (SNCF) et la Régie autonome des transports parisiens (RATP) prévoient une circulation "très fortement perturbée", alors que le ministre des Transports, Clément Beaune, a recommandé aux Français de reporter leurs déplacements et de privilégier le télétravail. Seuls un train grande vitesse (TGV) et un train express régional (TER) sur cinq circulaient ce mardi, à l'échelle nationale, alors que dans les transports franciliens, la circulation des métros et des RER est réduite sur toutes les lignes.

À la SNCF, les quatre principaux syndicats (CFDT-Cheminots, CGT-Cheminots, UNSA-Ferroviaire et SUD-Rail) ont annoncé la reconduction et le durcissement de la mobilisation au cours des jours prochains. Dans les transports aériens, les compagnies devraient réduire le nombre de leurs vols de 20 % depuis et vers l'aéroport Paris-Charles-de-Gaulle et de 30 % pour Paris-Orly, Beauvais, Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice et Toulouse. À l'Éducation nationale, plus de 60 % des enseignants du premier degré étaient en grève ce mardi, selon le premier syndicat du primaire (SNUIPP-FSU). Il s'agirait du taux de grévistes le plus élevé chez les enseignants depuis le début de la mobilisation le 19 janvier, selon le ministère de l'Éducation nationale

Feiza Ben Mohamed/Agence Anad.

Mots Croisés

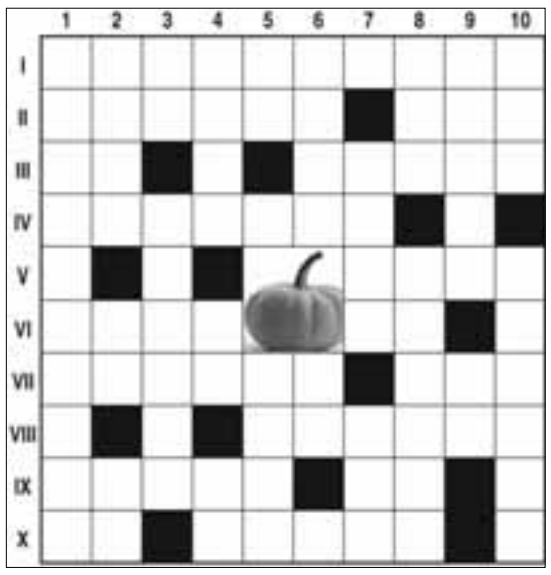

HORIZONTALEMENT

I. Un légume qui se transforme en carrosse pour Cendrillon. II. Un désodorisant, c'est fait pour masquer les mauvaises ..... Un liquide indispensable à la vie. III. Adjectif démonstratif. Au-dessus du rez-de-chaussée, c'est le premier ..... . IV. Très connu. V. Coupe la laine des moutons. VI. Jour de fête et de cadeaux. Fait la liaison entre deux parties d'une phrase. VII. Atteint de la rage. Personne : il n'y a pas ... qui vive. VIII. Complètement stupéfaits. IX. Toute petite lumière. Négation. X. Dans. Je me suis moqué d'elle devant tout le monde, maintenant elle est .....

VERTICALEMENT

1. Rouge à points noirs, on l'appelle la "bête à bon Dieu". 2. Pensée. Pronom indéfini. Chiffre proche de zéro. 3. Pronom personnel. Plante qui grimpe le long des murs. 4. .... comme un renard. Note de musique. Des rayons du soleil contre lesquels il faut se protéger. 5. Métal jaune. C'est là qu'on prend le train. 6. Abimer. .. toi ! Viens ici. 7. 0 + 0 = la .... à Toto. La première page du journal. 8. Prénom féminin. Une sorte de phoque qu'on voit dans les cirques. 9. Le bord de mer dans les iles du Pacifique. Note de musique. 10. Obtenue. A la station service, on choisit entre ..... ou essence.

SOLUTIONS MOTS CROISÉS PRECEDENTS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I	R	O	S	S	I	G	N	O	L
II	O	U	I	■	N	A	I	V	E
III	T	■	T	R	O	U	■	I	N
IV	U	S	E	E	■	L	E	N	T
V	R	O	■	C	L	E	S	■	I
VI	I	N	O	U	I	■	S	I	L
VII	E	N	■	S	■	T	E	L	L
VIII	R	E	V	E	N	U	■	L	E
IX	S	T	A	R	O	S	T	E	S

N O I R S
S E N I O R
O R I E N T S
N O T A I R E S
H O R T E N S I A
P H O N I A T R E S
A T R O P H I E S
A T R O P H I E
O P E R A I T
A P O R I E
P O I R E

■	E	■	S	■	A	■	B	■	C	■	P
A	M	B	A	S	S	A	D	R	I	C	E
■	P	I	V	O	T	S	■	E	G	A	L
R	E	N	O	I	R	■	C	R	O	C	■
■	R	O	N	G	E	U	R	■	G	A	I
M	E	C	■	N	■	S	U	R	N	O	M
■	U	L	C	E	R	E	■	U	E	■	M
V	R	A	I	■	I	E	N	A	■	D	E
■	■	R	E	V	A	■	O	D	E	U	R
O	R	D	R	E	■	A	C	E	S	■	G
■	A	■	G	R	E	C	E	■	S	U	E
A	C	C	E	S	■	H	U	M	E	R	■
■	K	O	■	E	P	A	R	S	■	I	F
J	E	U	N	A	I	T	■	T	E	N	U
■	T	R	O	U	S	S	E	■	N	E	T

Les mots fléchés

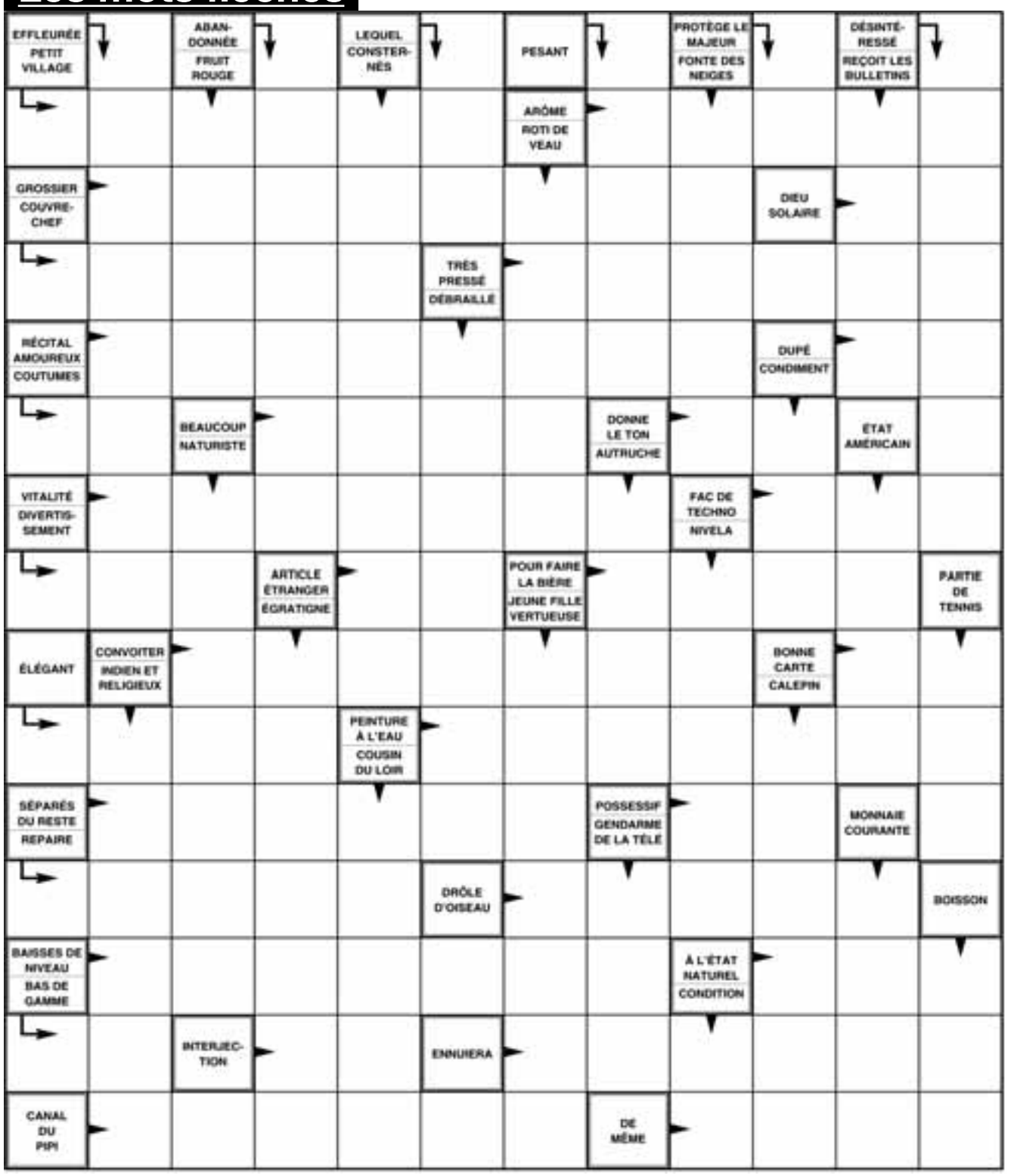

KAZANAS

Reportez les anagrammes des mots de la grille de gauche dans la grille de droite, à l'aide des définitions indiquées.

	T	I	S	S	E	E
E	S	T	I	V	E	S
	S	H	E	R	P	A
S	I	G	N	A	L	A
	F	A	R	C	I	T
E	L	A	R	G	I	E
	P	E	S	A	G	E
R	O	T	I	S	S	E
	M	A	N	I	O	C
R	E	L	I	A	N	T

- A faire en aire de repos et surtout pas au volant
- Fait désormais l'objet d'une surveillance automatique
- Utiles la nuit
- Ils ont donné leur nom à une autoroute vers Calais (A26)
- Souvent chargé sur l'autoroute des vacances
- A bien ammer sur la voiture
- Passages obligés sur une autoroute
- Sur autoroute, elles portent des numéros
- Fréquemment rencontré sur autoroute
- Une vitesse rare sur autoroute, sauf en cas de bouchon

MOTS MÊLÉS N° 13

ALBUM
ATELIER
AUBERGE
AVEUGLE
BADGE
BENEVOLE
BLEU
BONBON
BOURSE
BOUTURE
CANARD
CHEMIN
CHERI
COMBINE
CRASSE
DEGUSTER
DEVOIR
ENDOLORI
EQUIPE
FLAMME
JOURNAL
OBEIR
OVNI
PLOMB
REFUS
ROMARIN
SURIMI
TIMBRE
TRONC

D	A	J	T	T	R	O	N	C	H	L	S
E	P	L	O	M	B	O	U	R	S	E	U
V	E	E	A	U	B	E	R	G	E	E	R
O	N	A	Q	N	R	A	E	N	L	C	I
I	I	L	O	U	E	N	D	B	O	A	M
R	B	B	T	E	I	O	A	G	V	N	I
I	M	U	T	R	L	P	C	L	E	A	C
E	O	M	A	O	E	G	E	H	N	R	H
B	C	M	R	E	T	S	U	G	E	D	E
O	O	I	F	L	A	M	M	E	B	R	M
R	E	S	S	A	R	C	I	N	V	O	I
T	I	M	B	R	E	F	U	S	E	A	N

SOLUTION DES MOTS MÊLÉS N°12 :
Le mot-mystère est : ylang-ylang

VISAS POUR LE ROYAUME-UNI

LE PAIEMENT SE FERA DÉSORMAIS EN LIGNE POUR LES ALGÉRIENS

A partir du 26 avril, les frais liés aux demandes de visa pour le Royaume-Uni devront être payés en ligne, indique un communiqué de l'UKVI (United Kingston Visas and Immigration). Actuellement, les Algériens ont le choix de payer en espèces au centre de demande de visa ou d'utiliser le site Web officiel du gouvernement britannique pour payer les frais de visa. Ces changements sont apportés pour rationaliser le processus de paiement et pour aligner l'Algérie sur d'autres marchés internationaux clés, car la capacité de payer un visa britannique en espèces devient une anomalie. UKVI introduit un nouveau processus numérique cohérent à l'échelle mondiale pour la demande en ligne d'un visa britannique et offre aux clients un moyen plus sûr et plus pratique de payer les visas. Tous les clients souhaitant demander un visa britannique doivent effectuer un paiement en ligne sur le site Web officiel du gouvernement britannique avant de soumettre leur passeport et leurs données biométriques à leur centre de demande de visa désigné. Au cours de l'année 2022, plus de 19 000 visas ont été délivrés à des ressortissants algériens, soit une augmentation de 76 % par rapport à l'année précédente.

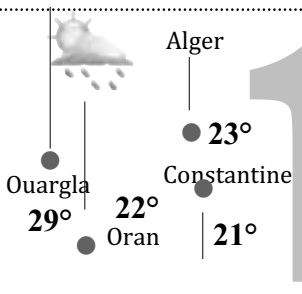

16

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
04:53	12:51	16:26	19:13	20:38

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION//MERCREDI 5 AVRIL 2023 // N°530 //PRIX 20 DA

TOUT CELA GRÂCE AUX ENTREPRISES NATIONALES

La facture d'importation réduite de 30% dans l'industrie électrique

Les entreprises opérant dans l'industrie électrique avaient contribué au lancement de l'exportation de quelques produits électriques locaux vers plusieurs pays, majoritairement africains....

Les entreprises industrielles activant dans le domaine de l'industrie électrique ont contribué à l'augmentation de la production locale et à réduire les importations de 30%, a affirmé, hier à Alger, le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun. S'exprimant lors des travaux d'une conférence organisée sous le thème « L'intégration nationale au cœur de la stratégie de Sonelgaz », le ministre a indiqué que les entreprises de ce segment d'activité avaient contribué au lancement de l'exportation de quelques produits électriques locaux vers plusieurs pays, majoritairement africains. A ce propos, M. Aoun a appelé les acteurs de ce secteur à améliorer leurs capacités de production et à promouvoir l'intégration nationale pour ouvrir des « perspectives prometteuse ». Le ministre a également fait savoir que son département avait pris une batterie de mesures visant la concrétisation de cette stratégie à travers une feuille de route pour l'organisation de la filière de l'industrie électrique. Cette feuille de route prévoit notamment la mise en place d'une commission stratégique de la filière outre la création d'un cluster national de l'industrie électrique, a-t-il ajouté. Selon M. Aoun, une opération a été lancée pour l'élaboration des critères et des fiches techniques visant la préservation du produit national, outre l'octroi de l'agrément aux laboratoires spécialisés dans le contrôle de conformité et de qualité du produit importé et local. Cette stratégie couvre également le volet soutien à la sous-traitance à la faveur de la mise en place de facilitations pour appuyer les entreprises de sous-traitance et l'élargissement de leurs activités en vue d'encourager la production locale, réduire la facture d'importation, d'organiser et de participer aux différentes manifestations scientifiques et économiques aux niveaux national, africain et international. Par ailleurs, M. Aoun a salué les efforts consentis par les services de son département ministériels sanctionnés par la signature d'une convention-cadre ayant permis la signature d'une convention de partenariat entre les bourses de sous-traitance et le groupe Sonelgaz.

Y.B.

JUSTICE

7 ANS DE PRISON FERME CONTRE L'ANCIEN MINISTRE ABDELMALEK BOUDIAF

Le pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a condamné, hier, l'ancien ministre Abdelmalek Boudiaf à une peine de sept ans de prison ferme, assortie d'une amende de 4 millions DA. Abdelmalek Boudiaf est poursuivi pour enrichissement illicite, blanchiment d'argent et recel dans le cadre d'un groupe criminel, outre l'octroi d'avantages injustifiés lors de la conclusion de contrats et de marchés. Le fils d'Abdelmalek Boudiaf a également été condamné à 4 ans de prison ferme, tandis que sa fille a écopé de 18 mois de prison avec sursis. L'épouse de l'accusé principal a, quant à elle, été acquittée. La même instance a prononcé également une peine de 18 mois de prison ferme contre l'ancien directeur général par intérim de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), M'hamed Ayad. Des peines allant de l'acquittement à 4 ans de prison ferme ont été prononcées à l'encontre des autres accusés dans cette affaire.

COUR D'ALGER

HASSAN ARBAOUI CONDAMNÉ À 8 ANS DE PRISON FERME

La Cour d'Alger a condamné Hassan Arbaoui, ancien P-DG du groupe « Global Motors » à 8 ans de prison ferme. Ses frères Lazhar et Youssef ont écopé respectivement de 6 et 5 ans de prison ferme. La haute juridiction a ordonné la confiscation de tous les biens immobiliers, et comptes bancaires des accusés. Les personnes morales sont condamnées à verser 32 millions de dinars au Trésor public. Le 4 janvier, le pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'hamed avait prononcé une peine de 10 ans d'emprisonnement et une amende de 3 millions de dinars contre Hassan Arbaoui, pour blanchiment d'argent et port d'arme sans permis. Une peine de 10 ans d'emprisonnement contre son frère Youssef et une amende de 8 millions de dinars. Le juge a prononcé la peine maximale contre le troisième frère, Lazhar, en le condamnant à 12 ans de prison et à une amende de 8 millions de dinars, avec mandat de dépôt.

VOILÀ UNE BONNE NOUVELLE POUR LES ÉLEVEURS

L'ONAB ANNONCE UNE BAISSE DES PRIX DES ALIMENTS DE BÉTAIL

L'Office national des aliments de bétail (ONAB) a annoncé, hier, dans un communiqué, une baisse des prix des aliments de bétail au niveau des unités d'aliments de bétail relevant de ses groupes régionaux au niveau national. "L'ONAB informe tous les éleveurs de la baisse des prix des aliments de bétail au niveau des 23 unités relevant de ses groupes régionaux à travers le territoire national (Est, Ouest et Centre)", a précisé le communiqué. Les prix des aliments de volaille destinée à la consommation sont établis à partir de 7 860 DA/quintal, les prix des aliments de volaille en phase de croissance à partir de 6 860 DA/quintal et ceux des aliments en fin de croissance à partir de 6 390DA/quintal. Le prix des aliments de poules pondeuses est fixé à 5 340 DA/quintal, selon la même source. Le prix des aliments d'engraissement des veaux est à partir de 5 250 DA/quintal alors que les prix des vaches laitières sont établis à partir de 4 710 DA/quintal, et le prix d'engraissement des agneaux est fixé à partir de 3280 DA/quintal.

R.E.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

Comment freiner l'hécatombe sur les routes

Vingt-quatre personnes ont trouvé la mort et 1 310 autres ont été blessées dans 1 066 accidents de la circulation survenus durant la période du 26 mars au 1 avril, à travers plusieurs régions du pays, a indiqué mardi un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Bordj Bou Arréridj où trois personnes sont décédées et 43 autres ont été blessées dans 35 accidents de la circulation, précise la même source. Par ailleurs, les équipes de la Protection civile ont effectué 964 interventions pour l'extinction de 650 incendies, urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger, Tizi Ouzou et Jijel. Durant la même période, les unités de la Protection civile ont effectué 4 249 interventions pour le sauvetage de 353 personnes en situation de danger, ainsi que l'exécution de 3 793 opérations de diverses assistances.

R.N.